

LA REVUE COMMERCIALE

REVUE DES MARCHÉS DE LA FINANCE
DE L'INDUSTRIE ET DES ASSURANCES.

21 rue St-Je.

5

VOL. I.—No. 11

QUÉBEC, VENDREDI, 29 JUIN

PRIX D'ABONNEMENT: \$1.50

NAZAIRE LEVASSEUR, *Rédacteur-en-chef.*

EMILE LASALLE, *Propriétaire-Editeur*

Messieurs les
Marchands

UN MOT SEULEMENT!

Si vous n'aviez pas encore tenu nos Chaussures en magasin, nous croyons qu'il vous serait avantageux de le faire, car elles donnent satisfaction.

Leclerc & Fils

MANUFACTURIERS DE
CHAUSSURES
145, RUE N.-DAME DES ANGES
St-Roch, Québec.

Pianos par excellence
(DE LA MAISON NORDHEIMER, ETABLIE 1840)



PIANOS
Steinway, Haines, Chickering,
Everett, Nordheimer

Aussi les célèbres orgues ESTEY & KIMBALL
Toujours en main: PIANOS D'OCCASION, et
termes faciles

Accords et réparations de première classe.
J. CLIFFORD & CIE
SEULS AGENTS
741, RUE ST-LOUIS, QUÉBEC

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE
*Farines, Grain, Lard, Poisson,
Huile, etc.*

QUÉBEC

Rues St-Paul, Bell et Leadenhall
BASSE-VILLE.]

CAMPBELL

&

BRODIE

Ont toujours en mains un assortiment
complet de

CLAQUES
DES

Marques suivantes:

"JACQUES-CARTIER"

"GOODYEAR'S PATENT"

"TORONTO"

"COLUMBIA"

Ecrivez sans faute
pour demander nos condi-
tions avant d'acheter
ailleurs.

75-77

Rue DALHOUSIE
QUÉBEC

LA MAISON
CERVAIS, HUDON & CIE

vient de déménager ses bureaux et
magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH
ancien poste de M. J. A. Langlais et
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment

de **PIANOS ET HARMONIUMS**

comme par le passé, tel que pianos HEINTZ,
MAN, MASON & RUSCH, BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOUGARTY, etc.

Musique en Feuilles

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS.

Tordeuses,

Laveuses

Coffres de Sûreté,
Etc., Etc.



POUDRE

Champion

La meilleure pour
animaux

43 Primes rem-
portées

300 quarts COAL TAR

250 quarts HUILE NOIRE

900 qts HUILE DE CHARBON

A vendre à bon marché

Aussi:—LAMPES, LUSTRES, APPAREILS,
VERRES, ARGENTERIES, GRANITE et
POTERIES.

A. E. Vallerand

67, rue Dalhousie
QUÉBEC.

EN DECHARGEMENT

ex-Btne "Silver Sea"

Venant directement des Barbades

400 tonnes
38 barriques
42 quarts

Melasse

1er choix
MARQUE "LEACOCK"

Naz. Turcotte & Cie
54-56-58 rue Dalhousie, Québec

N. F. BEDARD 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES MONTREAL



AGENT

pour la célèbre canistre à lait Empire State, les presses et moules à fromage de W. W. Clown & Co, Belleville, Ont., et les Moulins à plier les boîtes ainsi que les fonds, couvercles et cercles manufacturés par Macpherson & Schell, d'Alexandria, Ont., et Geo. Neiberger & Co, de Staples, Ont.

Vous trouverez à mon entrepôt tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète avec l'outillage le plus perfectionné tel que Bassins à lait, Bouilloires, Pompes, Balances, Thermomètres, Lactomètres, Appareil Babcock, Couleur à beurre et à fromage, Extrait de Presure, Parchemins, Scale-boards, etc. **DEMANDEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER AILLEURS.**

MARCHAND DE FROMAGE

A COMMISSION

et Négociant en toutes sortes de Fournitures pour

FROMAGERIES et BEURRERIES



N. F. BEDARD, 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES, MONTREAL

Avant de faire choix d'un endroit pour aller y passer votre

Vacances d'Été

Vous trouverez fort utile d'aller prendre des renseignements sur le

CHEMIN DE FER DE

QUEBEC ET LAC ST-JEAN



LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CÉLÈBRE SAGUENAY

SEULE VOIE FERRÉE qui mène droit aux délicieuses campagnes et aux magnifiques endroits de pêche qui se trouvent au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chi cotini à travers la chaîne des

ADIRONDACKS DU CANADA

Les trains se relient à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrirent à

TADOUSSAC,

CACOUNA,

LA MALBAIF,

ET QUEBEC

C'est un voyage étourdissant sans rival en Amérique, avec tout un système d'auto-comfortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hotel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes; l'Hotel de l'Île à la grande Pêche, au lac Saint-Jean, l'endroit par excellence de la pêche à la moulinette, est une succursale de l'Hotel. S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

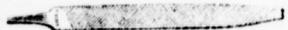
On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

ALEX. HARDY, Agent général du fret et des voyageurs, à Québec.

J. G. SCOTT, Secrétaire et gérant.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la "BEAVER FILE WORKS Co."

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC.

Demandez le catalogue de nos prix.

GAUVREAU, PELLETIER & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Anglaises, Françaises et Américaines

— 000 —

RUE ST-PIERRE, Québec

Nouvelles générales

On nous assure que la session fédérale sera terminée dans une quinzaine de jours.

Les trains du chemin de fer de Québec et lac Saint-Jean ont transporté à Québec trois millions de pieds de madriers durant le mois de mai.

Le blé de la saison de 1894, aux Etats-Unis, est déjà prêt pour le commerce. Il a fait son apparition depuis la semaine dernière sur le marché de Saint-Louis.

Un nommé Mathew Riley qui, il y a un an, avait eu un talon broyé sous les roues d'un omnibus de tramway, à Brooklyn, vient d'obtenir de la Cour Suprême une indemnité de \$12,250 à la suite d'un procès qu'il avait intenté à la compagnie du dit tramway.

Le projet de loi fédérale de faillites, appuyé cordialement par le commerce des villes, rencontre beaucoup d'opposition de la part des députés des districts ruraux, et il est probable qu'il ne deviendra pas loi à cette session, mais qu'on le laissera mijoter durant la vacance pour le reprendre à nouveau au début de la prochaine session.

Alexandre Logan, ancien maire de Winnipeg, l'un des citoyens les plus en vue de la capitale, qui avait reçu si cordialement les journalistes de Québec et d'Ontario, en 1882, est mort subitement

Nous recevons actuellement

1000 tonnes de MELASSE des Barbades

GARANTIE QUALITÉ "EXTRA CHOIX" — A. S. S. :

600 caisses SAUMON marque "TRIANGLE," qualité supérieure

Écrivez de suite pour prix et conditions.

Prix extrêmement bas

LAPORTE, MARTIN & CIE | ÉPICIERS EN GROS
MONTRÉAL

J.A. Langlais & Fils
LIBRAIRES-ÉDITEURS

Nous prions Messieurs les Marchands de la campagne de nous écrire pour nos prix de Fournitures d'écoles et de bureaux. Messieurs les secrétaires de municipalités recevront nos listes de prix pour livres de récompense en nous en faisant la demande. Satisfaction garantie à tous nos clients.

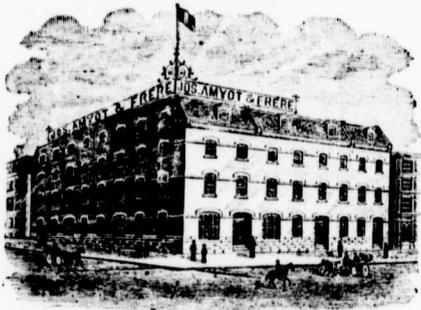
Une visite est sollicitée.

123, RUE SAINT-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

JOS. AMYOT & FRÈRE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines et Canadiennes

Bibliothèques
En gros seulement



Bibliothèques
En gros seulement

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

Voici seulement

LA MOITIÉ DU PORTRAIT

MAIS NOUS FAISONS LE

PORTRAIT EN ENTIER

POUR

Moins de la moitié du prix !

Portraits au crayon faits sur commande en 26 heures, valant \$12, pour \$4, garantis, y compris le cadre. Aussi, fines PEINTURES A L'HUILE, valant \$35, pour \$15, garanties, cadre de 7 pouces compris. Aussi, fins PASTELS, valant \$25, pour \$10 seulement, garantis, cadre de 7 pouces compris.

Nous ne cherchons point à duper le public au moyen de tickets de 50 cents. Rien de frauduleux. Pas d'attrape nigards à 99 cents, ni de peintures à \$1.49 pour forcer les gens à acheter des cadres. Nous vendons à \$1.00 les cadres que d'autres compagnies vendent \$2.50 ; ceux de \$4, nous les vendons à \$2. Donnez commande tout de suite et profitez de notre grande réduction de prix.

ON NE DEMANDE PAS UN SOU D'AVANCE

E. LASSONDE, 9 rue St-Jean

GRATIS.—Photographies prises pour rien d'ici à quinze jours

à Winnipeg, lundi après-midi. Il était né dans le Manitoba et était devenu grand propriétaire foncier.

La cause de Gilbert, de Montréal, et la Reine, dans laquelle le demandeur poursuivait le gouvernement fédéral en recouvrement d'une balance de \$300,000, due pour creusage du rapide du Galop, sur le Saint-Laurent, a été jugée en cour d'échiquier, lundi, 25 juin. Le juge Burdidge a accordé à Gilbert la somme de \$205,000, mais en donnant à la Couronne le privilège d'appeler du jugement d'ici à deux mois.

Ce n'est pas Madame Albani Gye (Emma Lajunesse) qui est décédée le 23 juin à Paris, mais bien Madame Albani, cantatrice célèbre, née à Forlì, dans les Etats Pontificaux le 6 mars 1826. Elle était donc âgée de 68 ans. C'était la rivale de Jenny Lind. En 1851, Albani devint la femme du comte Popoli, de Naples, qui mourut en 1866. Elle se remaria onze ans plus tard avec M. Charles Zieger, de l'armée française. Depuis 1848 elle demeurait à Paris.

Depuis le 1er juin, la production hebdomadaire du fer en guise aux Etats-Unis n'a pas dépassé 62,517 tonnes, contre 126,782 qu'elle était le 1er avril.

Par contre, les stocks disponibles ont diminué de 243,552 tonnes.

La disette du charbon causée par les grèves des mineurs, aux Etats-Unis, est la cause de cette diminution de production dans l'industrie du fer et fonte d'autres industries.

La ville de Toronto vient de faire une opération financière dont tout le monde a bas parait satisfait. Par l'entremise du maire M. Kennedy elle a pu placer à Londres une somme de £187,844 7s. 2d, sterling de débetures à 98 13 16 pour cent, livrables à Londres même, en payant les frais de timbre anglais de une denie de un pour cent.

Les journaux de Toronto se félicitent du bon crédit de la ville et expriment l'idée que c'est le moment opportun pour elle d'alléger le fardeau de la dette municipale en travaillant à sa conversion.

Samedi dernier, 23 juin, la plus forte expédition d'or qui se soit faite de New-York depuis le 1er janvier, a eu lieu à bord du paquebot transatlantique français *La Touraine*.

La somme totale des expéditions d'or la semaine dernière de New-York a été de \$7,750,000. Sur cette somme la Banque Nationale de la cité figure pour \$500,000, et une autre banque inconnue pour \$120,000. La balance est sortie de la sous-trésorerie, et les banques associées, au 23 juin, n'avaient échangé que \$500,000 en or pour des billets de la république.

Les Frères Lazar ont expédié \$2,000,000 en or le 23 au matin ; sur cette somme ils ont retiré \$1,800,000 de la trésorerie ; Heidelbach, Ickelheimer & Cie. ont exporté \$1,500,000 retirés aussi de la trésorerie. La réserve de l'or vendredi soir, 22, était dans le voisinage de \$62,000,000.

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR

S'occupe d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :
125 Rue St-Pierre
QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE VINS
413-415-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

Spécialités : Cuir à sucrer, Spanish, Eagle, Pontang, Brauchelberg, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à l'Anglais, Vins Français, S. L., Lyon, Pale & Fine, et M. M. et D. K. de Belgique.

Un assortiment d'Étréguines, importées et toutes espèces de fouritures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie Prop.
JO. CLOUTIER Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.
MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

J. P. LEBEL

MARCHAND

Farines, Provisions, Produits de la campagne, Lard, Graisse, etc.

Rue des Commissaires et
230 rue St-Paul, MONTREAL
TELEPHONE 1699

VENTES PAR LE SHÉRIF

QUEBEC.—La cité de Québec, contre John Charters, de Québec, charretier, à savoir :

Partie du lot de terrain No. 1767, du cadastre officiel du quartier Jacques-Cartier, de la cité de Québec, contenant environ vingt-huit pieds de front sur la rue Lafontaine sur environ trente deux pieds de profondeur; borné au nord par le lot No. 1753, au sud par l'autre partie du dit lot No. 1767 avec bâtisses; sujette à une rente foncière de \$4.55, payable à Delle Alice Roy, le 29 septembre de chaque année, la dite rente affectant tout le dit lot No. 1767.

Pour être vendu au bureau shérif en la cité de Québec, le treizième jour de juillet prochain, à dix heures du matin. Bref rapportable le 1er août prochain.

Dans une cause où l'honorable Frederick William Andrews, de la paroisse de Saint-Sauveur, un des juges de la Cour Supérieure pour la province de Québec, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feu Dame Julia A. E. W. Whale, est demandeur; contre George Loughran, de la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, cultivateur, est défendeur, Patrick Loughran, de la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, cultivateur, est adjudicataire, le dit Frederick William Andrews, contre le dit Patrick Loughran, adjudicataire, à savoir :

Partie du lot No. 26, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, fief Trinity, comté de Québec, étant un emplacement de forme irrégulière de trois-quarts d'un acre en superficie, plus ou moins; et borné comme suit: au nord par le lot 7 A, du premier rang de Stoneham, du dit cadastre, au sud par la ligne de clôture, à l'ouest par le chemin public, et à l'est par le résidu du dit lot 26—avec bâtisses.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, le quatorzième jour de juillet prochain, à dix heures de l'avant-midi. Bref rapportable le 30 juillet prochain.

MONTREAL.—G. G. Gaucher et al., demandeurs; contre R. L. de Martigny, défendeur, et Mtes Girouard de Lorimier et Golin, avocats d'instance, à savoir :

1o Un lot de terre situé en la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, district de Terrebonne, connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, sous le No. 54.

2o Un autre lot de terre situé au même lieu connu et désigné aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, sous le No. 56.

3o Un autre lot de terre situé au même lieu, connu et désigné aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, sous le No. 57.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, dit district, le treizième jour de juillet prochain, à onze heures de l'avant-midi. Bref rapportable le 19 juillet prochain.

SAINT-FRANÇOIS.—Louis Paulin de Courval, du village d'Arthabaskaville, arpenteur, demandeur; contre les immeubles de Pierre Morin et P. A. F. Morin, fils, tous deux du township de Ham, défendeurs.

Saisie comme appartenant au défendeur Pierre Morin, à savoir :

Une terre connue et désignée au cadastre officiel du dit township de Ham, dans le district de Saint-François, sous le numéro 176, du quatrième rang du dit township de Ham—avec toutes les lâtisses dessus construites et améliorations faites.

Pour être vendue au bureau du registraire de la division d'enregistrement du comté de Wolfe, à Ham-Sud, dans le district de Saint-François, le treizième jour de juillet prochain, à une heure de l'après-midi. Bref rapportable le 14ème juillet prochain.

CONNAISSANCES UTILES

RECETTES AUX LÈVRES

Trempez vos lèvres le plus longtemps possible dans un verre d'eau tiède; lorsqu'elles sont bien ramollies, essayez-les avec un linge doux et chaud. Après cela enduisez-les de pomnade camphrée; au bout d'un quart d'heure, essayez-les encore; passez-y une nouvelle couche de glycérine, laissez sécher. En renouvelant plusieurs fois cette opération, non seulement on guérira les lèvres malades, mais on obtiendra une peau excessivement unie et aussi rose que si l'on avait mis du carmin.

COULEURS A POTERIES OU CÉRAMIQUES

On obtient avec des composés de titane combinés avec d'autres oxydes métalliques, diverses couleurs céramiques dont voici une nomenclature.

On obtient des rouges vifs et des rouges bruns en mêlant et fondant ensemble

Silice	40 70 pour cent
Alumine	5 30 " "
Oxyde de titane	1 20 " "
Acide boracique	5 20 " "
Soude	5 20 " "
Oxyde de fer	1 15 " "

On peut d'abord faire fondre ensemble la silice, l'alumine, l'oxyde titanique, l'acide borique et la soude, et lorsque le tout est fondu on ajoute l'oxyde de fer.

En substituant l'oxyde de manganèse à l'oxyde de fer, on peut avoir du bleu et du violet; du bleu et du vert avec de l'oxyde de molybdène (molybdenum); un bleu pâle avec de la chaux; un bleu vif avec de la baryte ou de la magnésie, toujours à la place de l'oxyde de fer.

En mettant de côté l'acide boracique et l'oxyde de fer et en les remplaçant par des quantités équivalentes de chaux, de magnésie ou de baryte, on obtient un jaune opaque et des nuances de bleu. La chaux produit le blanc et le jaune; la baryte, le jaune et le bleu; la magnésie le bleu tirant sur le vert.

En remplaçant la soude par la potasse, et en laissant de côté l'acide boracique et l'oxyde de fer, on obtient d'autres couleurs par l'addition de certaines autres substances; ainsi la chaux donne un bleu laiteux; la baryte, un bleu-vert; l'oxyde de glucium, du bleu et du rouge.

DESTRUCTION DES INSECTES NUISIBLES

Un moyen infallible de détruire les insectes nuisibles de toutes sortes qu

BOISVERT & ROBERGE

AGENTS M NUFACTURIERS

23, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUEBEC

Représentant J. W. Kilgour & Co., manufacturiers de meubles, Beauharnois, P. Q.

Arrangements spéciaux faits avec une grande fabrique de chaises du Canada.

Certaines variétés de chaises et de meubles en vente à 10 pour cent meilleur marché qu'auparavant.

Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à lire notre annonce et à s'en rappeler à l'occasion.

BOISVERT & ROBERGE.

EAU ST-LEON

TORONTO, 27 avril 1894.

Au gérant de l'Hôtel des Sources d'eau minérale de Saint-Léon.



J'atteste par le présent avis que l'usage de l'eau de Saint-Léon m'a fait grand bien. J'ai visité les sources plusieurs fois et je puis témoigner de son merveilleux effet dans le traitement de bien des maladies; j'ai eu connaissance de plusieurs cas de guérison pendant mon séjour dans l'endroit. Dans mon cas, l'eau de Saint-Léon a complètement guéri ma mauvaise digestion et je la regarde comme la meilleure chose que puisse prendre ceux qui ont des affections des reins et du foie.

(Signé), F. L. NAPOLITONA,
violiniste.

66, Elm street, Toronto.

Dépôt de l'Eau Minérale Saint-Léon

Vis-à-vis le palais du cardinal

Rue Port-Dauphin

A. BLAIS, SEUL AGENT POUR QUEBEC

AUX AMATEURS DE CIGARES DE BON GOUT

Fumez le **LAURIER**

Certainement la crème des cigares à 5 cents sur le marché Québécois

EN VENTE DANS TOUS LES DEPOTS DE CIGARES

MANUFACTURÉ PAR

J. B. BEAULIEU & CIE

En dépôt chez A. B. DUPUIS, rue St-Paul

Levis, Québec.

ALFRED L. G. DUGAL

MANUFACTURIER DE PELLETERIES ET IMPORTATEUR DE CHAPEAUX

15, Rue Notre-Dame

Basse-Ville, QUÉBEC.

J. B. ROBITAILLE

Manufacturier de Chaussures

59 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

QUEBEC

Ouvrage fait à la main seulement.

infestent le part rre, le jardin potager et le verger est une émulsion d'huile de faite comme suit : On prend deux pintes de lait légèrement sur et une pinte de pétrole. On agite le tout violemment jusqu'à ce que l'union des deux liquides soit complète. Quand c'est fait, on ajoute de 18 à 20 pintes d'eau et l'on arrose.

POUR CIMENTER LE CUIR AU FER

On donne d'abord au fer une couche de noir de fumée ou de blanc de plomb dont on a fait une pâte épaissie avec de l'eau chaude, et on laisse sécher cette espèce d'enduit sur le fer; on fait amollir avec de l'eau chaude une bonne colle gélatineuse, puis on la met dissoudre dans de l'acide acétique ou vinaigre à l'aide d'un peu de chaleur. On ajoute de la térébenthine dans la proportion du tiers du volume de cette solution, et on agite le tout pour produire une émulsion. On repend le ciment sur le fer et, pendant qu'il est chaud, on y pose le cuir et l'on presse fortement.

BRILLANTINE POUR LA BARBE

7 1/2 parties de mastic, 15 de sandrac, 45 de colophane, 100 d'alcool rectifié, 15 d'essence de jockey club, 15 d'éther, et deux ou trois parties d'huile de ricin, telle est la recette que donne le Manufacturing Chemist.

ANTIPTHYSINE OU SOZALBUMOSE

Ceci est un remède contre la tuberculose. On l'obtient en ajoutant 5 pour cent de crésole à un bouillon de bacilles tuberculeux et en filtrant. Dans les 24 heures les bacilles sont morts. On traite ensuite la solution avec un excès d'iodure de sodium-bismuth qui amène un précipité de *sozalbumoses*, pendant que la sozalbumose reste dans la solution. On débarrasse le produit de la filtration de l'excédant de bismuth avec un excédant de solution de soude chaude et en filtrant. Par l'addition de cinq volumes d'alcool, l'antiptyhsine est précipitée; le précipité est dissous dans une solution aqueuse contenant 0.2 pour cent d'ortho-crésol, et la préparation est prête. L'efficacité de ce remède a été démontrée par une foule d'expériences physiologiques.

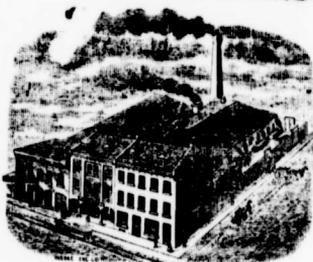
NOUVEAU SULPHURE DE CARBONE

Le professeur Von Lengyel, de Budapesth, a découvert, au cours d'expériences sur le bisulphure de carbone, un nouveau sulphure dont la formule chimique est C3 S2. Il en a obtenu une petite quantité sous forme d'un liquide rouge foncé dont l'odeur produit une sécrétion considérable des glandes larymales, accompagnée d'un catarrhe violent et persistant des yeux et de la membrane muqueuse. Une goutte de ce liquide noircit immédiatement la peau. Sa gravité spécifique est de 1.2739. Chauffé, il se polymérise en une substance noire et dure. L'analyse du liquide et du corps noir et résistant, indique chez l'un et l'autre la même formule empirique C3 S2.

Ce liquide se métamorphose spontanément en quelques semaines en un corps solide de couleur noire. Il se combine

I. P. DERY
Libraire-Importateur
LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,
 EN GROS ET EN DETAIL
40, RUE SAINT-PIERRE,
BASSEVILLE, QUEBEC

Vve CHAS. TERREAU
FONDEUR



Assortiment général de
Poëles à Gaz améliorés
 Choix sur quatre grandes différentes
 1888. Uniquement de poëles de tous les
 prix.

210 à 224 rue St-Paul, Québec
 Téléphone 369

Fred E. Richards, président.
 J. Frank Lang, secrétaire.
 Samuel S. Boyden, asst secrétaire.

Arthur L. Bates, vice-président.
 Josiah H. Drummond, solliciteur
 Thos. A. Foster, directeur médical

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
L'UNION MUTUELLE
De Portland, Maine

A payé à ses porteurs de polices \$27,000,000

Elle est la seule compagnie dont les polices sont protégées par la loi de non-déchéance

Réclamations payées sous la loi de non-déchéance du Maine jusqu'à ce jour, \$150,000

L. Denis Hudon,
Gerant.

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUEBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,
 Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

promptement avec six atômes de bromine, en formant C3 S2 Br, composé qui dégage un parfum des plus agréables. Séparées ces deux substances ont une mauvaise odeur. Unies elles constituent un corps odoriférant des plus délicieux. *Sinia similibus curantur.*

CHLORODYNE

Nous devons à MM Kay & Shaw, de Stockport, Angleterre, la prescription suivante pour la préparation de ce remède favori; elle diffère considérablement de l'ancienne formule. On fait dissoudre 2 parties d'hydrochlorure de morphine et une partie fluide d'huile de menthe dans 300 parties fluides d'alcool rectifié; à cela on ajoute un mélange de 30 parties fluides d'éther, 120 parties fluides de chloroforme, et, après avoir bien mélangé le tout, 240 parties fluides de glycerine. Ce mélange n'a pas l'inconvénient de se diviser en plusieurs couches au repos, et pour le distinguer des autres préparations, les fabricants l'étiquètent "Klorodyne."

FATE EPILATOIRE

Les personnes qui veulent faire disparaître des poils qu'elles considèrent comme superflus, inutiles, ou disgracieux, peuvent se servir de la recette suivante d'une pâte épilatoire fort efficace. C'est une pâte de sulfure de barium fortement recommandée par le chimiste Leistikon. Pour la préparation de ce sulfure, on prend du sulfate de barium, du charbon de bois et l'huile de grain de lin; on en fait une pâte épaisse que l'on soumet à une haute température; on obtient une masse d'un bleu noir qui se compose surtout de sulfate de barium, et on la réduit en poudre très fine. On mêle alors le sulfure avec de l'oxyde de zinc et de l'empois ou amidon, dans les proportions suivantes:

Sulfure de barium,	10 parties.
Oxyde de zinc,	5 "
Empois ou amidon,	5 "

On fait du tout une pâte fine avec de l'eau et on l'étend sur la figure ou tout autre endroit d'où l'on veut faire disparaître les poils disgracieux, cela au moyen d'une spatule, ou de tout autre ustensile.

Lorsque la pâte est parfaitement sèche, ce qui prend environ dix minutes, on fait disparaître la pâte avec un linge humide, et l'on constate que la peau est devenue tout à fait dénudée de poils, ainsi que lisse et douce.

CONSERVATION DU LAIT

En expérimentant l'usage du gaz oxygène comprimé pour vieillir artificiellement les vins et les spiritueux. M. A. M. Villon, dit la *Revue de chimie industrielle*, a traité aussi le lait afin de rendre cet aliment capable de se conserver longtemps sans se décomposer. On peut également bien conserver le lait par la stérilisation obtenue par la chaleur, le froid et des antiseptiques; mais dans tous ces procédés, surtout celui de la chaleur, le lait perd beaucoup de l'arôme et du goût du lait frais.

En soumettant le lait fraîchement trait

Choses et autres

à l'action de gaz oxygène dans un vaseau fermé sous pression, et en le mettant dans de grandes canistres sous la pression de deux atmosphères, on peut le garder parfaitement frais pendant plusieurs mois.

Lorsqu'on veut l'utiliser, on relâche la pression, et l'on retrouve le lait aussi bon que du lait frais, même alors qu'il a été transporté à de grandes distances et exposé à diverses températures.

L'application de cette méthode permettrait aux cultivateurs très éloignés du centre de consommation, d'apporter le lait en parfait état sur le marché, sans avoir recours à des ingrédients chimiques pour le conserver.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE SUR LE SAINT-LAURENT

Lorsque le soleil et la lune sont ensemble au méridien, ils réagissent ensemble et la marée est plus haute qu'à toute autre époque. Il en est de même lorsqu'ils se trouvent dans la situation contraire.

Les plus hautes marées se produisent après la nouvelle et la pleine lune.

Lorsqu'il y a entre le soleil et la lune un écartement de 90°, ils ne neutralisent l'un et l'autre; et les plus petites marées se produisent après le 1er et le 3e quartier de la lune. Au bout de 18 ans et 11 jours, les marées se reproduisent dans le même ordre.

Les plus hautes marées surviennent vers 8 heures du matin, le troisième jour après la nouvelle et la pleine lune.

Là où les marées sont régulières, elles montent et baissent deux fois chaque jour lunaire de 24 heures et 38 minutes.

À Québec la marée sera haute aux jours et heures suivants :

	av.-midi	apr.-midi
Vendredi 22 juin,	8 h. 54 m.	9 h. 11 m.
Samedi 23 "	9 h. 29 m.	9 h. 47 m.
Dimanche 24 "	10 h. 07 m.	9 h. 28 m.
Lundi 25 "	10 h. 48 m.	11 h. 09 m.
Mardi 26 "	11 h. 32 m.	11 h. 55 m.
Mercredi 27 "	midi	apr. minuit
	après midi	12 h. 22 m.
Judi 28 "	12 h. 49 m.	1 h. 17 m.
Vendredi 29 "	1 h. 48 m.	2 h. 22 m.
Samedi 30 "	2 h. 54 m.	3 h. 25 m.

Pour savoir l'heure de la marée haute aux endroits suivants, il faut soustraire les heures suivantes des heures correspondantes à Québec.

Ile Madame	1 heure 12 minutes
Piliers	1 " 52 "
Traverse	2 " 22 "
Kamouraska	2 " 52 "
Pot à l'eau-de-vie	3 " 52 "
Ile Verte	4 " 07 "
Chicoutimi	3 " 30 "

La marée haute au cap à La Roche, 50 milles plus haut que Québec, se fait 3 heures plus tard.

Denier quartier de la lune mardi, 26 juin à 5.03 hrs du matin.

Bois de fer ou acajou de l'Afrique.

—On trouve au nord du Transvaal une espèce de bois d'ébène ou de fer nommé plus spécialement *South African Mahogany*. Ce bois est excessivement dur et ne peut se travailler que lorsqu'il est vert. Sa dureté ébranle le fil de la hache la nuit trempée quand il est sec. La scie à main ne peut produire sur lui aucun effet. On a trouvé des troncs de deux pieds d'épaisseur, presque entièrement recouverts par des couches d'alluvion. Un tronc de vingt pieds de longueur auquel on avait mis le feu, mit deux semaines à brûler complètement. Les cendres, d'un blanc de neige, retenaient la forme de l'arbre et pouvaient encore se couper par tranches sans se désagréger.

Le combustible au Canada.

—Dernièrement, on lisait dans une revue scientifique que le problème du combustible s'imposait déjà à l'attention des habitants de cette planète. On entrevoyait le jour où leur provision de bois et de charbon serait épuisée, et alors comment se chaufferait-on, comment actionnerait-on l'industrie ?

Cette inquiétude est pour le moins anticipée pour ce qui concerne la province de Québec, car on prétend avoir trouvé un combustible presque inépuisable, nouveau par le procédé qu'on veut lui faire subir, sinon dans sa matière. Il s'agit de la tourbe de nos savanes. Elle existe en abondance dans la région de Saint-Hyacinthe. Un industriel américain est en pourparlers, nous dit-on, avec le maire de Saint-Hyacinthe, M. Desaulles, pour exploiter cette nouvelle ressource. La tourbe, soumise à une haute compression, fournit un combustible égal au charbon pour la densité et supérieur pour l'inflammabilité.

Avec cela, le Canada pourrait se rirer des grèves et des "deadlocks" des houillères de la Pennsylvanie.

La pluie artificielle

—On connaît les essais qui ont été faits aux Etats-Unis, pour provoquer artificiellement la chute de la pluie: quels que soient les moyens employés, détonation du canon, décharges électriques, etc., ce qu'on veut toujours, c'est causer un ébranlement de l'air entraînant la condensation des vapeurs en suspension. Or, une communication faite par le capitaine Rivière à la Société de géographie commerciale de Paris, sur une province laotienne, le Kham-Muong, prouve que les populations si primitives de cette contrée connaissent ou croient connaître l'influence du déplacement des couches atmosphériques sur la production de la pluie.

Le haut plateau séparant le Laos de l'Annam se trouve en pleine forêt tropicale où la fièvre règne en maîtresse: c'est là que vient se condenser la plus grande partie de l'humidité apportée par la mousson est-nord-est en des pluies presque continuelles, en des brouillards épais. Or, une foule de dictions, un nombre considérable de croyances plus ou moins superstitieuses se rattachent à cet état de perpétuelle humidité du haut plateau:

c'est ainsi que, par exemple, il est défendu d'allumer du feu, ou bien de parler haut, sous peine de faire sûrement pleuvoir. Il est évident que dictions et superstitions ont leur base dans des faits d'observations: le feu détermine des courants ascendants et des appels d'air, le bruit ébranle les couches atmosphériques et sans doute en résulte-t-il des condensations que les naturels ont remarquées sans se les expliquer.

Une épidémie.

—Une lettre de Shanghai au "Herald" de New-York, datée du 10 mai, contient ce qui suit: Une terrible épidémie sévit à Canton et à Pokhoi. Un missionnaire étranger résidant à Canton dit que pas moins de 60,000 personnes sont mortes depuis quelques semaines. La maladie est d'une nature éruptive. Des bubons se forment sous la peau, principalement sous les aisselles, autour du cou, sous les genoux, etc., la peau prend des teintes violacées dans la région des glandes et une fièvre terrible d'une température très élevée accompagne cette maladie. L'épidémie a atteint Hong-Kong la semaine passée. Samedi, le 5 mai, les consuls de France et Portugal ont publié un avis annonçant que Hong-Kong était un port infecté. Plusieurs médecins ont été envoyés à Canton pour s'enquérir des causes du fléau. Tous sont tombés d'accord pour reconnaître que l'épidémie était due principalement à l'inoculation malpropreté, aux habitudes abominables des pauvres de Canton, et à la longue sécheresse qui a favorisé l'amoucellement des débris dans les égouts ouverts.

Les chances de mourir.

—Une statistique vient d'être faite sur les chances que l'on a de mourir dans les principales villes du monde. La ville où l'on meurt le plus, c'est Reims; la proportion est de 28.62 pour mille.

Vient ensuite: Dublin, 27.05, New-York, 25.07.

Paris occupe le rang suivant avec une moyenne de 23.61 décès pour mille.

À Berlin, on ne meurt que dans une proportion de 20.58 pour mille; à Londres la proportion est de 19.11; à Chicago, de 18.95, etc.

Il paraît que la ville où l'on meurt le moins est Minneapolis, aux Etats-Unis. La statistique constate qu'il n'y meurt que 9.60 personnes par an pour mille.

Il y a enfin, près des Eaux-Chaudes (Hautes Pyrénées), un petit village haut perché dont le nom nous échappe, qui compte toujours un ou deux centenaires sur une population de 70 habitants.

Ce qui n'empêche pas que tôt ou tard il faut payer le tribut à la mort.

— : 0 0 0 : —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

JUIN DU 13 AU 20

Baromètre—Hauteur moyenne,	29.96 pes.
Température—	moienne, 67.7 Farenheit
"	maxima, 85.0 "
"	minima, 45.0 "
Pluie, 0.17 pes.	

ARTHUR SMITH,
Directeur de l'Observatoire de Québec.

Aux Financiers,
Aux Marchands,
Aux Industriels

ANNONCEZ

— DANS LA —

“ REVUE COMMERCIALE ”

C'est l'un des

MEILLEURS MEDIUMS

que vous puissiez avoir pour atteindre les clients et le public en général.

C'est aussi l'un des plus **ECONOMIQUES** et des plus **EFFICACES**.

N'oubliez pas que l'annonce est aujourd'hui le **GRAND FACTEUR DES RELATIONS COMMERCIALES**, et que, sous ce rapport, la

“ REVUE COMMERCIALE ”

vous sera bien avantageuse.

LA REVUE COMMERCIALE

QUÉBEC, VENDREDI, 29 JUIN 1894.

ABONNEMENT A

'LA REVUE COMMERCIALE'

Par année..... \$1.50
 Pour 6 mois..... 0.75

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.

Les avis de discontinuation d'abonnement, de même des avis de changement d'adresse, ne valent qu'autant qu'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

NOTRE SOCIÉTÉ NATIONALE

Aujourd'hui que la célébration annuelle de la fête nationale des Canadiens français est depuis quatre ou cinq jours en fouie dans le passé, qu'elle est allée où vont les vieilles lunes, ne serait-ce pas le moment de faire, à son sujet, quelques réflexions dont on ne contestera ni l'opportunité, ni l'urgence ?

En matière de fête nationale, comme en toutes choses, il faut voir la fin, c'est à dire le résultat.

Ce résultat, voilà ce que nous cherchons aujourd'hui encore, et que nous sommes bien en peine de pouvoir toucher du doigt, même avec l'aide des Canadiens français les plus sincèrement enthousiastes de la célébration annuelle.

Lundi, 25 juin courant, nous avons eu un intéressant déploiement processionnel : à l'église le service a été solennel et la musique brillante ; de par la ville, il y a eu grand déploiement de balises, immolation de plusieurs mille érables pour la décoration des rues, et, mauvais temps à part, la gaieté a été générale dans la population endimanchée. Ça été, en somme, tout un jour d'agréable distraction pour la masse de la population ; ça été le plus clair de l'aubaine de la journée.

Cependant lorsque le soir, tard, un peu fatigué par les courses et les émotions de la fête, le Canadien français s'en est retourné chez lui, s'est mis à fumer dans un fauteuil en grillant une bonne pipe de tabac canadien, après avoir vu descendre du mai tous ces drapeaux tricolores et multicolores qui claquaient si joyeusement au vent quelques heures auparavant, et des centaines de jeunes érables coupées en pleine sève, traînées, fanées et desséchées, par des gamins dans la poussière ou la boue de la rue, ne lui est-il pas arrivé, en repassant ses souvenirs de la journée, d'éprouver dans son âme une sorte de vide, un quelque chose qui fait qu'il se sent à demi-satisfait de sa journée ? La fête lui a-t-elle laissé de la lassitude et non l'espoir de quelque chose ; elle s'est éteinte avec les dernières mesures de

Vive la Canadienne, avec les gerbes lumineuses de la dernière fusée. Comme elle n'est pas le couronnement d'un travail régulièrement organisé, elle n'a pas de lendemain, mais simplement un anniversaire. Le patriote éclairé, intelligent sent qu'il y a là une lacune sérieuse qui eût été depuis longtemps une cause de déchéance pour toute autre société que la société Saint-Jean-Baptiste, n'était l'amour des Canadiens pour tout ce qui est bruit, musique, tantum, parade, feu d'artifice. Voilà donc pourquoi il reste à l'écart le 24 juin ; dans son opinion, le jeu ne vaut pas la chandelle, et il va passer à la campagne le congé qu'il est forcé de prendre.

L'idée mère qui a présidé à la fondation de notre société nationale, il y a plus de cinquante ans, a été de réunir une fois l'an les membres de la famille canadienne-française sous un même drapeau, avec la devise connue : nos institutions, notre langue et nos lois. Ce premier mouvement s'imposait. Nous imaginons bien cependant qu'il entraînait dans l'esprit des fondateurs d'aller plus loin encore. Les moyens ou le temps leur a-t-il manqué pour donner à leur entreprise patriotique tout le développement désirable ? Nous n'en savons rien, et nous ne ferons que les féliciter de l'idée vraiment heureuse qu'ils ont eue et appliquée et qui a dû germer dans le sein d'un patriotisme bien ardent et bien profond, puisqu'elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Cependant il nous semble que, dans la suite des années, il incombe aux Canadiens français de donner une tournure pratique au mouvement, tout en faisant large part au sentiment. Les sociétés ont chance de se développer et d'affermir les bases sur lesquelles elles reposent, en offrant à leurs membres certains avantages matériels directs. Il est vrai de dire que la société Saint-Jean-Baptiste, s'est souvenue à certaines époques des morts illustres de notre nationalité ; ça n'était que justice ; mais il lui importait de ne pas oublier les vivants qui la constituent et qui semblent devoir rester longtemps encore les cadets de ses soucis. Le rôle négatif et léthargique de la société n'est pas suffisant, non seulement il n'est pas suffisant, mais il l'empêche aussi d'acquiescer une influence, un prestige absolument nécessaires.

Chaque année, à l'automne, croyons-nous, la société Saint-Jean-Baptiste convoque une assemblée générale de tous ses membres et élit ses officiers. Ici encore se glisse un abus. Une société nationale devrait entièrement échapper aux mesquines considérations de clocher et de parti politique. Qu'arrive-t-il ? A cette assemblée générale, on se dispute les charges ; ce ne sont pas les mérites per-

sonnels ou les services rendus qui pèsent dans la balance, mais la cocarde rouge ou bleue du candidat qui lui obtient une majorité ou une minorité de suffrages. Comme de raison, ces choses là ne se disent pas tout haut, mais se chuchotent à l'oreille dans les coulisses. Nous serions tenté de rire de la chose, si le but à atteindre n'était pas aussi sérieux.

La société Saint-Jean-Baptiste a servi de marche-pied à toutes sortes d'ambitions, surtout les ambitions politiques. Ce ver rongeur du Canada français se retrouve partout vivace et maléfaisant, là comme ailleurs dans les entreprises privées.

Ce qui n'empêche pas les ambitieux de préparer, quinze jours avant le 24 juin, des démonstrations populaires devant lesquelles ils adressent des appels tonitruants au patriotisme, écrient leur dévouement à tue-tête, hurlent la vieille devise : nos institutions dont ils s'occupent quand ils en ont le temps et encore, notre langue qu'ils estropient soixante minutes par heure, et nos lois qu'ils sont prêts à lâcher du moment qu'il s'agit des intérêts de la moindre coterie politique, bleue ou rouge, rouge ou bleue.

N'est-ce pas là la vérité ?

Eh bien ! voilà où nous sommes.

La société Saint-Jean-Baptiste aurait certes un autre rôle plus utile à remplir. Telle qu'elle est, elle ne donne signe de vie qu'aux environs du 24 juin et ce jour là. Après cela, bonsoir tout le monde ! A l'année prochaine !

Mais, la moindre société de colonisation, le moindre cercle agricole, font bien meilleure œuvre qu'elle. La société Saint-Joseph, la société des Artisans, sont des organisations infiniment supérieures à la société Saint-Jean-Baptiste. Durant l'année, ces sociétés viennent en aide à ceux de leurs membres qui tombent malades ou décèdent ; elles constituent des sortes d'assurances mutuelles dont les veuves et les orphelins se trouvent fort bien, lorsque la mort vient surprendre le chef de la famille.

La société Saint-Jean-Baptiste, dont la sollicitude devrait s'étendre, sous une forme ou une autre, à tous les Canadiens français quel qu'ils soient dans la gêne, a pourtant un programme bien utile à remplir, un programme dont la portée serait incalculable. Elle peut travailler efficacement à l'un des objets suivants : 1o le développement de l'élément français sur le sol canadien ; 2o la conservation, l'épure et le développement de la langue française et l'encouragement de la littérature canadienne-française au Canada par des concours, des distributions de prix ; 3o la diffusion de l'enseignement pratique au moyen d'institutions agencées dans ce but, quand même réussirait elle à n'en fonder qu'une seule dans

un quart de siècle, et cela au bénéfice de nos nationaux ; 4o la fondation d'un institut de crédit agricole au bénéfice des colons canadiens français.

Un seul de ces objets suffirait à l'activité de la société : en face de certaines responsabilités, elle aurait l'occasion de retremper son énergie et sa vigueur, parce qu'elle aurait forcément la conscience de la grande portée de son œuvre.

Le premier objet supposerait la transformation de notre société nationale en une société de colonisation. C'est là à notre avis le plus beau rôle qu'elle pourrait embrasser ; mais il lui faudrait s'organiser sérieusement dans ce but. Il lui faudrait au moins un officier permanent et salarié. N'établirait-elle par un ou deux ou trois colons choisis parmi ses membres sur les terres publiques, que le résultat serait énorme dans quelques années. Elle agrandirait singulièrement le cercle de l'influence canadienne-française au pays. Un colon sur une terre se multiplie au moins par quatre en dix ans en moyenne. Ces quatre autres continuent dans l'espace de quinze ans après la même règle de multiplication. Et ainsi de suite. Autant de colons, autant d'arpents du sol canadien devenus la propriété des nôtres ; autant de bourgs, villages et autres centres de production et de consommation dans des conditions pas plus rudes qu'à la ville et en revanche les plus indépendantes qu'un homme puisse rêver.

Si la société Saint-Jean-Baptiste eut travaillé incessamment depuis sa fondation, à la colonisation du pays par ses membres, elle aurait déjà un demi-siècle de colonisation à son crédit, et bien des centaines de nos compatriotes qui sont aux États-Unis vivant d'un travail mercenaire ou dans la domesticité, seraient aujourd'hui cultivateurs sinon prospères du moins satisfaits, et surtout hommes libres et indépendants dans la vallée du lac Saint-Jean, dans la vallée de la Madawaska, dans les Cantons de l'Est et dans le Nord-Ouest Canadien ; ils seraient là tout probablement en mesure de tenir en respect l'Hydre du fanatisme anglais et protestant qui dresse en ce moment la tête au-dessus de notre Canada naguère paisible.

N'est-ce pas été là un rôle glorieux pour la société Saint-Jean-Baptiste ? N'est-ce pas été là du patriotisme bien entendu ?

Cela eût certes valu mieux que de faire une fois l'an une procession souvent d'un goût douteux, et le lendemain de se replonger dans un engourdissement de marmotte pour ne se réveiller qu'aux environs de la Saint-Jean, un an après.

Nous n'avons pas d'objections aux processions et aux feux d'artifice le jour de la Saint-Jean Baptiste, mais il est temps

qu'on en finisse avec ces démonstrations stériles qui durent juste ce que dure un pétard. Que l'on fasse durant l'année de la bonne et solide besogne dans l'intérêt des Canadiens français, et après cela, eh bien, que l'on consacre une journée ou une semaine à s'amuser, nous en sommes.

Est-il trop tard pour la société Saint-Jean-Baptiste ou tout autre association nationale de reprendre le temps perdu depuis cinquante ans ? Nous ne le croyons pas. Il est toujours temps de s'amener et de faire mieux.

Et nous pouvons dire ceci à la société Saint-Jean-Baptiste : c'est que du moment qu'elle se mettra sérieusement à l'œuvre dans le sens que nous prenons la liberté de lui indiquer, et qu'elle se présentera devant le public avec une réorganisation efficace, un outillage solide, une armature qui inspirera respect et confiance, elle trouvera ses plus fervents appuis dans la personne de ceux même qui refusent aujourd'hui de prendre les cartes qu'elle fait imprimer et distribuer à l'occasion du 24 juin.

Nous sommes tellement convaincu de la chose, que, si l'affaire était rondement menée, la nouvelle société nationale de colonisation trouverait plus de membres efficaces qu'elle n'en a jamais eus, même avec une souscription plusieurs fois plus élevée que celle qu'elle demande aujourd'hui.

INSTITUTION HYGIÉNIQUE ET HUMANITAIRE

Dès le commencement de la belle saison, on est témoin d'une désertion en masse des villes et d'une émigration du côté de la campagne.

Il y a des gens qui ont le moyen de se payer cette salutaire jouissance ; il y en a d'autres qui ne l'ont pas et se la paient tout de même ; nous n'avons pas à nous occuper de ceux-ci ; nos soucis se reportent sur ceux qui, ayant les moyens d'aller faire un bout de villégiature, s'en trouvent cependant empêchés, rivés qu'ils sont à la cage de leur état ou profession, et surtout sur les gens dont le revenu est trop modeste pour aller pendant quelque temps se retremper à l'air vivifiant de la campagne. Ces gens-là sont des forçats de la ville, condamnés à traîner leurs personnes, leurs femmes et enfants dans la chaleur et la poussière des rues, à cuire dans des garnis déplorables.

Les gens d'un certain âge peuvent encore supporter leur misère, mais les enfants, eux, comment se développent-ils dans de pareilles conditions ?

Dans mainte autre ville, la charité est allée au secours de ces nécessiteux.

A Montréal, depuis bien des années, on a organisé une association dite *Fresh*

Air Fund Association, au bénéfice des pauvres femmes et des bambins de tout âge, victimes inconscientes de la pénurie paternelle ou maternelle.

A Toronto, nous croyons qu'il existe une association du même genre.

A New York, il y en a plusieurs, entre autres une qui s'appelle la Crèche Bartholdi, qui vient d'ouvrir sa neuvième saison de villégiature à l'île Randall. Cette institution s'adresse surtout aux bébés à ceux qui peuvent être malades. L'an dernier, la Crèche Bartholdi a eu la satisfaction de procurer l'air pur et frais de l'île à 10,641 mères et bébés, dans les conditions les plus parfaites et les plus économiques de confort.

A-t-on déjà pensé à faire quelque chose comme cela à Québec ?

C'est à peine si même on a la jouissance de sérénades régulières sur une place publique durant la saison des chaleurs.

Quant aux parcs, aux carrés publics, il n'y en a pas.

Au lieu de songer à convertir une espace vacant en une place publique avec plantations et fontaines, qui relèverait singulièrement la valeur de la propriété aux environs et dans le quartier, on les laisse en friche ou bien l'on permet à toutes espèces d'industries et de petits commerces de s'y installer avec des mares.

On n'a pas encore songé qu'il est nécessaire que les gens qui restent forcément à la ville aient des parcs et des jardins publics où ils puissent respirer un peu d'air parfumé par les arbres et où les enfants puissent prendre leurs ébats en pleine liberté.

Cette lacune dans notre économie municipale à Québec est un brevet d'égoïsme ou de négligence, et il est étonnant que dans une ville où l'on se targue d'être animé des véritables sentiments d'ordre et de religion, que l'on pense si peu à venir en aide au prochain qui souffre, aux déshérités, qui peinent toute l'année, aux enfants, futurs citoyens, qui poussent, grandissent dans des conditions pénibles, au point de vue du confort, de l'hygiène et de l'agrément, trinité d'influences qui ne manquent de réagir puissamment sur la civilisation des habitants d'une ville.

L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dimanche soir, 24 juin, à 9.25 heures, au sortir d'un banquet donné par la Chambre de commerce de Lyon, M. Sadi Carnot, président de la République française, était frappé d'un coup de poignard par un italien du nom de Cesare Giovanni Santo, et trois heures après, au milieu de terribles souffrances,

rendait le dernier soupir à l'hôtel de la préfecture où on l'avait transporté.

L'archevêque de Lyon a assisté à ses derniers moments.

Cette funèbre nouvelle a cloué sur place, dans un sentiment de stupeur et d'indignation profonde, le monde civilisé.

A Québec, il n'est pas un homme, à quelque nationalité qu'il appartienne, qui, lundi matin, 25 juin, en apprenant le fait, ne soit pas resté sous le coup d'une émotion profonde.

M. Carnot est tombé victime non d'une vengeance particulière, car on ne lui connaissait pas d'ennemis personnels, ni à cause de quelque acte administratif comme chef d'Etat, car il était le type du véritable président de république comprenant et l'esprit et la marge du gouvernement constitutionnel ; il est tombé victime du hideux socialisme qui ne reconnaît ni autorité, ni Dieu, ni gouvernement, ni famille.

Il en est du socialisme comme de certaines fièvres pestilentielles, qui fait des ravages et des victimes çà et là sur certains points du globe qui leur offrent des conditions faciles d'expansion.

On va être obligé dans tous les pays de prendre des mesures préventives, d'établir un cordon sanitaire contre ce fléau d'ordre moral.

Tout individu convaincu d'appartenir à une confrérie immédiatement subversive de l'ordre social reconnu et accepté, de vrait de suite être mis en quarantaine dans une sorte de colonie pénale où il serait condamné à travailler, comme tous les autres êtres, pour le pain quotidien, sous une surveillance policière active et sévère.

La dynamite et le poignard auront plus fait que toute autre chose pour retarder la solution paisible et juste des grands problèmes sociaux. Les gouvernements, pour protéger la vie et les biens de la société, vont être forcés de se concerter ensemble, pour mettre des entraves à la liberté individuelle.

Inutile de dire l'émoi et l'indignation causés en France par le drame de dimanche soir à Lyon.

Le télégraphe nous dit que la situation ne peut se décrire.

Et s'il n'y a pas eu de coups très graves portés à tout ce qui est affublé d'un nom italien, ça été grâce au sang froid et à l'énergie des autorités sur tous les points de la France.

La ville de Québec s'associe toute entière au deuil qui vient de frapper la France et en particulier la famille de son président, frappé à l'italienne, c'est-à-dire lâchement assassiné.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

CARNOT (MARIE-FRANÇOIS-SADI), bien

que Bourguignon d'origine et de famille, est né à Limoges le 11 août 1837. — Fils aîné de M. Carnot, sénateur, et petit-fils du grand Carnot, l'organisateur de la victoire. Entré à l'école polytechnique à l'âge de vingt ans, avec le numéro 5 ; puis avec le numéro 1 à l'école des Ponts et Chaussées, d'où il sortit en 1863, avec le numéro 1. Il fut ensuite secrétaire général du conseil des Ponts et Chaussées et ingénieur à Ancey.

On lui doit des études et des travaux de ponts, chemins de fer, barrages et rivières, etc.

Pendant la guerre de 1870-71, M. Carnot fit preuve du plus pur patriotisme. Chargé par le gouvernement d'organiser la défense nationale en Normandie, il montra dans ce poste difficile un dévouement et une activité sans bornes. C'est un des cent-sept protestataires de Bordeaux qui n'ont jamais signé le traité de Francfort.

A l'Assemblée nationale, où le département de la Côte-d'Or l'envoya siéger, M. Carnot fut, pendant toute la législature, secrétaire de la gauche républicaine.

Le 20 février 1876, il fut élu député dans le département de la Côte-d'Or et continua à siéger à la gauche républicaine dans la nouvelle Chambre, dont il fut secrétaire.

Depuis cette époque, M. Carnot a fait partie de toutes les législatures. Il a tenu plusieurs portefeuilles, notamment celui des Travaux publics et des Finances.

Quand survint, le 3 décembre 1887, la crise présidentielle qui emporta M. Grévy, la Chambre des députés et le Sénat portèrent spontanément les yeux sur M. Carnot et, au second tour de scrutin, par 616 voix sur 852 que représentaient les chambres réunies, l'éluèrent président de la République Française.

OSTRACISME DU CANADIEN FRANÇAIS

Le *Protecteur Canadien* se plaint du maître de poste de Fall River, Mass, un nommé Sullivan, irlandais comme son nom l'indique, à l'égard des Canadiens français de Fall River. Ce maître de poste vient de faire sept nominations dans son bureau : six facteurs et un préposé aux timbres.

De ce nombre pas un seul canadien français. Nos nationaux pourtant comptent pour quelque chose à Fall River ; ils ont deux organes dans la presse, le *Protecteur Canadien* et l'*Indépendant*.

Les Canadiens-français devraient bien tenir compte de tous les faits isolés ; ils leur apprendraient à quoi leur sert de se montrer courtois généreux et désintéressés à l'occasion envers ceux qui les ostracisent de parti pris en toute occasion.

CHRONIQUE AGRICOLE

On écrit de Boston Falls :

— Nos fromageries fonctionnent ici ; les ventes sont bonnes ; les cultivateurs

paraissent satisfaits. Dans le cours de l'été on espère réaliser dans la paroisse près de trente-cinq à quarante mille dollars. Cette somme répartie sur chacun de nos cultivateurs versés dans cette industrie, est pour beaucoup dans l'agriculture.

— Une lettre privée de Pointe Ronde, Beauce, dit :

Notre colonie prospère et grandit tous les jours. La puissance prolifique de notre groupe est digne d'admiration. Trois familles voisines les unes des autres ont pour lutter contre les géants de la forêt 26 garçons vigoureux et courageux. Il y a place pour ceux-là, et d'autres.

Nous sommes à faire les démarches nécessaires pour monter une fromagerie ici. Des l'année prochaine, nous pourrions lui fournir le lait de 75 à 100 vaches.

— On parle de fonder une société de colonisation pour les diocèses de Québec, Chicoutimi et Rimouki.

— Le *Progrès du Saguenay* nous est arrivé il y a quelque temps avec une chronique fort intéressante sur le mouvement des fromageries dans le Saguenay. Ainsi, à Hébertville, une fromagerie ouverte par M. Philippe Hudon depuis le 7 mai dernier, avec un approvisionnement de 1500 livres de lait, reçoit aujourd'hui 4000 livres de lait, et il est tout probable que la quantité s'élèvera bientôt à 5000 livres. Quand la saison du fromage sera finie, M. Turcotte se mettra à faire du beurre jusqu'au loin que possible durant la saison de l'hiver.

Une fromagerie inaugurée il y a cinq ans à Chambord, est en plein succès. Elle commença avec un approvisionnement de 300 livres de lait. Deux ans après, elle devenait la propriété de M. Octave Lefrançois. Le 1er juin courant la fromagerie recevait 5,500 livres de lait. Le pouvoir moteur de la fromagerie est aussi utilisé pour faire fonctionner des machines à faire du bardeau et une moulange à aovine.

Dans le haut de la paroisse de Chicoutimi il y a cinq fromageries en pleine activité. Il se porte actuellement près de 30,000 livres de lait aux dix fabriques de Chicoutimi, ce qui représente \$300 par jour, \$2,000 par semaine et \$9,000 par mois. Le *Progrès* assure que la production du fromage atteindra cette année la somme de \$30,000 pour Chicoutimi seulement.

On reçoit les nouvelles les plus encourageantes des fromageries du Petit Saguenay, de l'Anse St-Jean, des Bergeronnes, des Escoumains et du Sacré-Cœur.

Au Lac St-Jean, d'après les rapports de témoins oculaires et expérimentés, la récolte au Lac St-Jean a la plus belle apparence. Les fromageries et beurrieres ont commencé leurs opérations plus à bonne heure que d'ordinaire et promettent une production beaucoup plus considérable que l'année dernière.

NOTE SPÉCIALE

LA MAISON LAPORTE, MARTIN & CIE.
Epiceries de gros, Montréal

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'importation considérable de mélasse des Barbades, de la nouvelle récolte, que MM. Laporte, Martin & Cie,

épiciers de gros de Montréal, viennent de recevoir.

La mélasse importée des Barbades ce printemps, est d'une qualité supérieure, règle générale.

Donc, quand nous disons que la maison de commerce que nous mentionnons offre, en ce moment, une mélasse supérieure comme goût, comme couleur, comme richesse saccharine, il nous est inutile de dire que nous n'exagérons rien et que nous ne faisons que rendre justice à l'importation de MM. Laporte, Martin et Cie. Nous croyons être utile au public en lui signalant le fait.

L'établissement de Messieurs Laporte, Martin & Cie sera désormais fermé le samedi, à 1 heure, à compter du mois de juillet.

LE BETEL ET LA NOIX D'AREC

LEGENDE

Il y a bien longtemps de cela, sous les rois de la dynastie Hung, dans le royaume d'Annam, vivait un haut fonctionnaire que le roi avait surnommé Cao, et qui avait fait de ce surnom son nom de famille. Il eut deux fils, Tan et Lang, beaux à voir, et se ressemblant tellement, qu'il était presque impossible de les distinguer l'un de l'autre. Lorsqu'ils eurent l'âge d'homme, ils perdirent leur père et leur mère; orphelins et n'ayant aucune fortune, ils entrèrent comme domestiques chez un nommé Dao-Ly, que l'on appelait aussi Lu'u-Hugon.

La fille de Dao-Ly était une fort jolie personne de dix-sept ans; on l'appelait Lien.

Les deux jeunes gens en furent de suite amoureux, et voulurent l'un et l'autre la prendre pour femme. Lien fort embarrassée de choisir entre ces deux êtres si parfaitement semblables, résolut d'épouser l'aimé.

Afin de le reconnaître, car aucun d'eux ne voulait le désigner, elle fit apporter une table chargée de mets et les leur offrit; le cadet, sans réfléchir, prit instinctivement les baguettes et les présenta à son aimé qui fut ainsi découvert.

Elle obtint le consentement de ses parents et les deux jeunes gens s'unirent. Après ce mariage, le cadet se vit délaissé par son frère, non point que celui-ci ne l'aimât plus, mais l'affection qui autrefois lui appartenait tout entière, était désormais partagée, et au sentiment pénible qu'il en éprouvait se mêlait encore le regret de ne pas posséder la jeune fille, et peut-être, à son insu, un peu de jalousie envers son frère.

Il les quitta et s'en alla droit devant lui.

En traversant une forêt il rencontra un ruisseau large et profond; ne pouvant le franchir, il se laissa tomber sur le bord en pleurant, et se désespéra tellement de son triste sort, qu'il mourut.

Son corps se changea en un arbre à la tige élancée qui se couvrit tout au sommet d'un panache de feuilles et de régimes de fruits; c'était l'aréquier.

L'aimé, ne voyant plus son frère, se mit à sa recherche; il suivait le même chemin, arriva au ruisseau, vit l'arbre extraordinaire et voulut s'asseoir au pied; il fut métamorphosé en pierres de chaux.

Quand la jeune femme vit que son mari tardait à revenir, elle alla également à la forêt et parvint jusqu'au ruisseau; lorsqu'elle aperçut l'aréquier et les pierres qui étaient au pied, une révélation céleste lui apprit ce qui s'était passé; folle de douleur, elle se précipita au pied de l'arbre étreignant les pierres, criant qu'elle voulait mourir. Elle mourut en effet, et son joli corps fut changé en une liane flexible à la feuille aromatique, dont les rameaux enlacèrent les pierres et le tronc de l'aréquier.

Les parents de la jeune femme rassemblèrent la famille des Lu'u, et ils élevèrent près de là une pagode où une foule de gens vinrent, des contrées les plus éloignées, rendre un pieux hommage à ces victimes de l'amour conjugal et fraternel.

Pendant les chaleurs accablantes des septième et huitième mois le roi Hung se reposait souvent dans cette pagode; un jour, considérant l'arbre et la liane, il se fit raconter la légende. Afin de se rafraîchir, il fit prendre des feuilles de la liane et des fruits de l'arbre dont il composa un masticatoire qui lui fit le plus grand bien en lui parfumant la bouche; la salive qu'il cracha avait la couleur du sang vermeil. Il imagina de faire cuire les pierres qui étaient autour de l'arbre et il en ajouta un peu au mélange qu'il prit des lors l'habitude de mâcher. Il fit planter des graines de l'arbre et de la liane; elles poussèrent à merveille et tout le monde en voulut avoir.

C'est en mémoire de cette légende que, dans le royaume d'Annam, on mâche le betel, et que le premier présent des fiançailles consiste depuis lors en betel et noix d'arec.

G. DUMOUTIER,

Archives des Missions Scientifiques.

— : 0 0 0 : —

LE BOUDDHISME A PARIS

Le cours de M. Léon de Rosny à la Sorbonne. — Les transformations. — Les préceptes bouddhiques. — L'enseignement.

Paris, mai 1894.

M. Léon de Rosny, l'éminent orientaliste, vient de rouvrir son cours de bouddhisme électricité et synthétique à la Sorbonne. On sait que, depuis avril 1890, il initie Paris, et même la province, aux beautés du culte raisonné de Gakye-Monni.

Sa chaire s'est un peu transformée, quant à l'enseignement qu'on y donne, depuis quelques années, aussi sommes-nous allés à M. Léon de Rosny sur la "situation" actuelle du bouddhisme à Paris.

CHEZ M. LÉON DE ROSNY

Nous avons donc sonné, vers onze heures du matin, à la grille de l'hôtel qu'occupe, au No. 47 de l'avenue Daumesnil, M. Léon de Rosny.

Dans le vestibule, détail piquant, un domestique nous demande de bien vouloir signer sur un registre divisé en trois cases :

Adresse — Signature — Profession

Enfin nous arrivons au premier étage et nous pénétrons dans le cabinet où le maître nous attend.

Dés l'exposé du but de notre visite, il déclare :

— Mon cours s'est transformé, en effet, en m'a imposé de parler des religions orientales, qui en constituent la première partie. Ce n'est qu'ensuite que je parle du bouddhisme.

"Un autre inconvénient, c'est que la salle dont je dispose est infiniment trop petite, on peut y entrer quarante, il y a toujours de soixante-dix à quatre-vingts personnes à mon cours.

"Pourquoi ne pas nous autoriser à répandre notre enseignement dans les établissements publics, les mairies, par exemple. Ce serait infiniment plus simple.

— Vous comptez beaucoup d'adeptes ?

— Certes, bien qu'on ne puisse les dénombrer, mais malheureusement, les théosophes et les spirites bouddhistes en ont infiniment plus que nous. Cent contre dix environ. Or, le spiritisme et les pratiques de religion excessive sont énergiquement repoussés par nous qui n'admettons que la philosophie du bouddhisme en dégagant même l'idée du Néant que les érudits sans renseignements philosophiques avaient cru découvrir dans les textes orientaux.

L'INTRODUCTION DU BOUDDHISME

"Jusqu'en 1887, quelques érudits de métier seulement se sont occupés de bouddhisme, notamment Eugène Burnouf, recueillant des manuscrits saucris, chinois, japonais, siamois, où, pour découvrir une pensée de valeur, il faut déchiffrer cent cinquante pages incompréhensibles.

"Ils se plongeaient dans des études de textes abrutissants et c'est ainsi qu'ils purent penser que le Nirvana était l'accomplissement du néant.

"C'est une erreur et c'est seulement avec l'avènement du bouddhisme électricité et synthétique qu'il a été donné de le prouver.

"En somme, voici la théorie : le Bouddha dégagé de toutes les conséquences des désirs, arrive à l'état de détachement qui lui permet d'entrer dans le Nirvana.

— N'est-ce point là le néant même ?

— Non, car le Bouddha revient sur terre quand les grands troubles se manifestent dans les sciences. On ne revient pas du Néant. Le Nirvana ne peut donc avoir été compris ainsi.

— Vous vous dégagez de toutes pratiques religieuses ?

— Absolument. J'enseigne avec une idée synthétique tout ce qu'il y a de bon dans les différentes écoles.

"J'aboutis à ce précepte bouddhique : "Perdez le sens de l'égoïsme et vous aurez la perception infinie."

LES ADEPTES DE M. DE ROSNY

— Et vos adeptes se recrutent dans quel monde ?

— Longtemps ils étaient, hommes et femmes, presque tous de la haute société et même, ce qui est assez curieux, quelques uns appartenaient au faubourg Saint-Germain.

"Depuis deux mois, j'arrive enfin aux classes que j'ai le plus vif désir de pénétrer, aux gens du peuple qui viennent à mes cours ou qui m'écrivent.

"En province, deux cercles d'étudiants ont entrepris de faire de la propagande pour notre école. De tous côtés des comités se sont formés qui répandent mon volume le *Bouddhisme électricité* à leurs frais.

"L'oriental qui dit la messe au musée

PRIX COURANTS EN GROS. — JEUDI, 28 JUIN 1894

Chauxures		Prix en gros			Prix en gros		Prix en gros	
	Hommes.	Garçons.	Enfants.					
Brogans	\$0 75 à 1 00	\$0 50 à 0 80	\$0 65 à 0 70	Ext bois Campêgne asst	0 14 0 14 1/2	" grand "	0 00 0 00	
Cobourgs	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75	Ficelles 3 lbs, 30 pds	0 45 0 00	Marionnes Morton, doz	0 00 2 40	
Split Balmorals	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75	" "	0 60 0 00	" Cross & Blackw, 1 doz	0 00 3 25	
Kip	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95	" "	0 70 0 00	Moutarde Kohn et C ^o , lb	0 42 0 43	
Buff	1 30 1 90	1 00 1 40	0 90 0 00	" "	0 85 0 00	" "	0 38 0 39	
Veau	1 35 3 85	0 00 0 00	0 00 0 00	" "	1 00 0 00	" "	0 37 0 38	
Buff Congress	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00	" 6 fils 40 pds	1 40 0 00	" tins, 4 lbs	0 75 0 80	
Veau	2 10 2 40	0 00 0 00	0 00 0 00	" "	1 00 0 00	Morue désossée, lb	0 06 0 06 1/2	
Split boots	1 40 2 15	1 25 1 60	0 00 0 00	" "	1 20 0 00	Méchâs imp No 12, 3 pds	10 15 20	
Veau	2 00 2 30	1 60 1 90	1 25 1 50	" "	1 40 0 00	Muscades blanches, lb	0 65 0 70	
Bottes en feutre, Ren.	2 75 3 90	0 00 0 00	0 00 0 00	" "	1 60 0 00	" non blanches, lb	0 00 0 90	
Bottes en cuir	1 50 2 00	0 00 0 00	0 00 0 00	" 100 "	2 10 0 00	Noix, pistaches rôties, lb	0 08 0 09	
Wigwams	1 20 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00	Gomme arabique, lb	0 00 0 30	" pecans, lb	0 08 0 10	
	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00	G-agendire, lb	0 20 0 25	" châtaignes, lb	0 09 0 10	
				Graisse tins, lb	0 00 0 08 1/2	Noix, Brésil, lb	0 00 0 10	
A CHEVILLE						" 1/2 molles, lb	0 11 0 12	
Split Batts	\$0 60 à 0 70	\$0 55 à 0 65	\$0 40 à 0 50	" à roues imp 3 doz	0 00 1 60	Noix, Grenobles, lb	0 11 0 12 1/2	
Split Balmorals	0 80 1 05	0 70 0 85	0 50 0 60	" Diamond, doz	0 00 0 75	Pruneaux, lb	0 00 0 07	
Kip	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 70	Graine de lin, lb	0 00 1 00	Chandelle Paratine, lb	0 12 0 13	
Buff	1 00 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70	" mouline, lb	0 00 0 04	Pipes, en boîtes, 0 60 0 90		
Pebble	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 60	" canari, lb	0 03 1/2 0 04	Pois fends, qrt de 100 lbs	3 75 0 00	
Buff Bals, clous en cuir	0 90 1 15	0 80 1 00	0 00 0 05	" chanvre, lb	0 04 0 04 1/2	" tins petits imprimés, 0	10 0 15	
				" Rapé, lb	0 00 0 07	" tins fins, lb	0 12 0 13	
A COUTURE						" tins extra tins, 0	17 0 19	
Pebbles Boutonnées	1 10 1 30	0 95 1 05	0 60 0 80	" canari pag, lb	0 0 06 06 1/2	" Canada, doz,	0 90 1 10	
Buff lustré	1 10 1 30	0 95 1 05	0 70 0 80	Huile castor en boîtes, lb	0 05 1/2 0 08	Résine G... par 100 lb,	0 01 0 00	
Pebble	1 10 1 50	0 80 1 00	0 65 0 80	" 1 oz,	0 00 0 45	Riz J... sacs 250 lbs,	0 00 3 85	
Lustré	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85	" 2 oz,	0 00 0 45	Riz B... sacs 5 sacs,	0 00 3 55	
Chevre	1 50 1 90	1 20 1 40	0 90 1 15	" 3 oz,	0 00 0 45	Riz C... English style,	0 00 3 40	
Veau poil	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00	" 1/2 pds,	0 00 0 90	" Pearl" Sagou,	0 90 1 10	
Cheveau français	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70	" pds,	0 00 1 75	Riz Patna... par 100 lb,	0 04 0 05	
Cheveau canadien	1 40 1 75	1 30 1 00	1 00 1 00	gpts, lb	0 00 3 00	Sardines 1/2 canad, boîte	0 00 0 05	
Articles d'assortiment général						" 1/4 frs, boîte	0 07 1/2 1 12 1/2	
						" 1/2 frs, boîte	0 12 1/2 0 15	
						" 3/4 frs, boîte	0 04 0 04 1/2	
						" 1 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 1 1/2 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 2 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 3 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 4 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 5 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 6 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 7 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 8 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 9 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 10 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 11 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 12 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 13 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 14 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 15 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 16 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 17 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 18 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 19 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 20 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 21 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 22 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 23 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 24 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 25 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 26 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 27 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 28 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 29 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 30 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 31 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 32 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 33 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 34 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 35 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 36 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 37 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 38 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 39 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 40 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 41 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 42 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 43 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 44 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 45 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 46 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 47 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 48 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 49 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 50 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 51 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 52 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 53 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 54 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 55 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 56 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 57 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 58 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 59 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 60 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 61 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 62 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 63 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 64 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 65 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 66 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 67 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 68 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 69 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 70 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 71 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 72 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 73 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 74 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 75 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 76 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 77 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 78 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 79 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 80 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 81 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 82 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 83 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 84 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 85 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 86 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 87 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 88 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 89 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 90 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 91 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 92 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 93 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 94 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 95 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 96 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 97 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 98 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 99 frs, boîte	0 05 0 06	
						" 100 frs, boîte	0 05 0 06	

Guimet, vient, lui aussi, de se mettre dans notre mouvement.

— Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le Japon, qui avait abandonné le bouddhisme, a racheté les dieux qu'il avait vendus aux enchères et qu'il vient d'établir le bouddhisme électrique et synthétique, — le nôtre — religion d'Etat, après une longue propagande de Simadyi Mokourai.

— C'est un véritable triomphe.
— Au moins un succès.

L'ENSEIGNEMENT EN SORBONNE

Donnons enfin le programme de l'enseignement de M. de Rosny, en Sorbonne, pour le bouddhisme seulement.

Il est divisé en quatre catégories :

- 1^o Le bouddhisme érudit, qui admet le néant et l'athéisme ;
 - 2^o Le bouddhisme mystique et formaliste ;
 - 3^o Le bouddhisme critique et sceptique ;
 - 4^o Le bouddhisme électique et synthétique.
- Les différents points ou axiomes de ce dernier enseignement sont les suivants :
- 1^o La raison règne dans l'univers ;
 - 2^o La mort n'existe pas ;
 - 3^o Négation de l'idée grecque séparant la matière de l'esprit ;
 - 4^o La destinée est consécutive ;
 - 5^o La satisfaction des revendications légitimes ;
 - 6^o Le salut est par deux leviers : la recherche et l'amour.

Tandis qu'il nous reconduit, M. Léon de Rosny conclut :

— J'expliquerai ces vérités dans mes leçons à venir et je m'appliquerai à démontrer d'abord que la responsabilité est abolue, ensuite que la miséricorde divine n'existe pas.

« Je sais que je joue gros jeu avec cette idée, mais je l'exprimerai et je la développerai quand même. »

Sur la porte, l'orientaliste nous dit encore :

- Toute la morale bouddhique, voyez-vous, peut se réduire à deux formules :
« Cherchez et vous trouverez ! »
« Aimez-vous les uns les autres. »

UNE EXPERIENCE

On parle beaucoup en ce moment d'une expérience qui a été faite en Angleterre. Une grande usine de construction mécanique, celle de MM. Mather et Pratt, à Salford, près de Manchester, a mis en pratique le système de la journée de huit heures en réduisant de 53 à 48 heures par semaine le temps de travail demandé aux douze cents ouvriers. Voici un an que ce système fonctionne et tout le monde s'en déclare satisfait, les ouvriers qui ont plus de liberté et les patrons qui ont constaté à la fois que la production n'avait pas diminué et que l'économie réalisée sur l'éclairage, le combustible, l'usure des machines, compensait sensiblement l'augmentation du prix de l'heure de travail.

Ce résultat ne nous étonne pas. La science moderne a démontré que le travail fourni n'était qu'un rapport entre la force dépensée et la force réparée. Comme la dépense est plus rapide que la réparation, l'homme qui a une longue journée de travail à fournir, est obligé de ménager ses forces et de s'accorder de temps à autre, sous des prétextes quelconques, des moments d'arrêt non prévus par le

règlement de l'atelier. Si, au contraire, la journée de travail est plus courte, l'homme n'a pas besoin de faire des économies de force. Il peut occuper plus assidûment son temps, et il est tout naturel que, dans ce cas, la quantité d'ouvrage produit ne diminue pas et que même la qualité soit meilleure.

Comme, dans la longue journée, l'outillage mécanique ne subit pas les temps d'arrêt que s'octroie l'ouvrier et qui ne sont, du reste, pas simultanés pour tous, il fonctionne avec la même intensité pendant toute la durée réglementaire du travail ; il consomme du combustible, il s'use, et si le temps réglementaire du travail est réduit, l'économie de combustible, d'usure etc., est réelle et indiscutable.

MM. Mather et Pratt ne sauraient revendiquer l'honneur d'avoir fait une découverte. Lorsqu'il y a quelques années, M. Richard Waddington fut, à la Chambre, le rapporteur de la loi sur la réduction de la journée de travail, il procéda à une enquête dont les résultats furent identiques à l'expérience des manufacturiers anglais. M. Tolain a raconté aussi qu'il avait procédé à une expérience tout aussi concluante.

toutes les fois que les conditions particulières de l'industrie le permettent, les patrons, voyant que leur intérêt est d'accord avec celui des ouvriers pour réduire la journée de travail, ne manqueront pas de le faire.

Par conséquent, cette expérience démontre l'inutilité de l'intervention de la loi, et prouve une fois de plus qu'il n'y a pas lieu de mêler l'Etat au règlement d'affaires qui peuvent être résolues par de simples accords entre les patrons et les ouvriers. Ce sont de ces questions professionnelles pour l'étude et la solution desquelles les syndicats ont été créés, et c'est en se consacrant à ces travaux que les organismes établis par la loi en 1884 montreront leur utilité et serviront les intérêts des travailleurs.

L'expérience de Salford se retourne encore, à un autre point de vue, contre les socialistes ou tout au moins contre certains d'entre eux. Ceux que l'on désigne sous le nom de marxistes-guesdistes ne dissimulent pas, en effet, qu'en poursuivant la réduction de la journée de travail, comme en demandant l'interdiction du travail des femmes, ils veulent à la fois limiter la production trop considérable, affirmer-ils, du machinisme moderne et assurer du travail à ceux des ouvriers qui restent sans travail. Or, pendant l'année qui vient de s'écouler, l'usine de Salford a produit plus que pendant les années précédentes. La "surproduction" objet de tant d'anathèmes a donc encore augmenté et, voilà les marxistes-guesdistes obligés, pour rester dans la logique de leur système, d'abandonner une de leurs principales revendications.

G. DE NOUVION.

— : o : —

CONSÉQUENCES DU PROTECTIONNISME

(Du Paris, 4 avril)

Obéissant docilement aux meneurs protectionnistes de l'Association de l'industrie et de l'agriculture françaises, de la Société des agriculteurs de France et des syndicats agricoles, le gouvernement a consenti à élever encore le droit sur les blés.

La consommation annuelle de la France s'élevant à 100 millions de quintaux métriques, le droit de 7 francs établi sur les consommateurs un impôt de 700 millions. Ajoutons que l'importation des blés étrangers ne dépassant pas en moyenne 10 millions de quintaux métriques par an, le produit de cet impôt se répartirait ainsi : 70 millions à l'Etat, 670 millions à la grande et à la moyenne propriété foncière.

Il n'y a, en effet, en France, d'après la statistique officielle, que 7 à 800,000 propriétaires, moyens et grands, qui produisent plus de denrées agricoles qu'ils n'en consomment et qui soient intéressés, par conséquent, à l'exhaussement artificiel du prix du blé. C'est un millier de francs en moyenne que l'impôt sur le blé leur rapportera ; en revanche, c'est 73 francs qu'il ajoutera au budget des dépenses de première nécessité d'une famille d'ouvriers. Il faut avouer que cet impôt perçu

sur la subsistance de la multitude au profit des rentiers de la terre ne contribuera pas précisément à faciliter la tâche des défenseurs de la propriété et des adversaires du socialisme.

La statistique commerciale nous révèle déjà d'autres effets déplorable du protectionnisme.

En 1892, le commerce extérieur de la France s'était élevé à 7,648,794,000 fr., dont 4,188,059,000 fr. pour les importations et 3,460,735,000 fr. pour les exportations. En 1893, il est tombé à 7 milliards 146,359,000 fr., dont 3,936,720,000 francs pour les importations et 3 milliards 209,619,000 fr. pour les exportations. C'est une diminution de 502,455,000 fr., soit d'un peu plus d'un demi milliard. Nous avons importé à la vérité pour 45,083,000 fr. de produits de moins qu'en 1892 ; en revanche, nous en avons exporté de moins aussi pour 160,252,000 francs, soit une perte de 115,159,000 fr pour le travail national. Voilà le bénéfice que leur a valu le retour au protectionnisme.

Quoique les protectionnistes aient affirmé que l'exhaussement du tarif des douanes, en diminuant notre commerce extérieur au profit de nos concurrents, aurait pour résultat immédiat et infaillible de développer la production et d'accroître la richesse nationale, ce résultat tarde singulièrement à apparaître. Le résumé des opérations des caisses d'épargne, en 1893, atteste même que la puissance de capitalisation de leur clientèle ordinaire s'est affaiblie. Le nombre des livrets délivrés dans le courant de cette année n'a été que de 301,524 contre 436,032 en 1892. Les versements effectués par les déposants s'élevèrent à 785,924,992 francs, en diminution de 93,937,104 fr. sur le chiffre de 1892.

Les remboursements en espèces faites aux déposants sont en augmentation de 156,688,888 francs, et le solde dû aux déposants au 31 décembre dernier est en diminution de 84,061,415 fr. sur le chiffre du 31 décembre 1892.

Cependant, on ne peut pas dire que cette diminution du chiffre des dépôts ait été causée par une extension des déboursés des placements industriels et commerciaux. Jamais il ne s'est fondé moins de nouvelles entreprises, grandes ou petites. Comment donc se fait-il que l'épargne nationale ait baissé ? Voilà un phénomène que les protectionnistes devraient bien se donner la peine de nous expliquer.

En Espagne comme en France le retour au protectionnisme a eu pour résultat une décroissance progressive du commerce extérieur. La baisse dans les importations a été de 67 et 189 millions, et dans les exportations de 37 et 177 millions, en comparaison avec les résultats des années 1892 et 1891.

Ces résultats décevants paraissent avoir fait comprendre au gouvernement espagnol la nécessité urgente de revenir à une politique plus libérale. En vertu d'une ordonnance royale, datée du 31 décembre 1893, on a appliqué, à dater du 1er janvier 1894, aux produits du sol et de l'industrie de l'Allemagne, Autriche-Hongrie, Danemark, France, Grande-Bretagne et Italie, les droits les plus réduits et les avantages dans le tarif qui résultent des conventions commerciales avec la Suisse, la Norvège et les Pays-Bas.

Bref, le gouvernement espagnol met à profit les leçons de l'expérience. C'est un bon exemple à imiter.

La France et l'Italie demeureront bientôt les seules forteresses de la protection. L'Allemagne qui avait été la première, en 1879, à abandonner la politique de la liberté commerciale, est en train d'y revenir. Elle a déjà conclu une série de traités de commerce avec l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Belgique, la Suisse, la Roumanie, la Serbie, l'Espagne et tout récemment avec la Russie. De son côté, la Russie a accordé aux produits de l'Allemagne un tarif de faveur.

En Amérique, le tarif Wilson, voté le 1er février et destiné à remplacer le tarif Mac-Kinley, marque également un pas décisif dans la voie de la liberté commerciale.

On le voit, partout autour de nous, les peuples qui se lancent dans le protectionnisme se dépêchent de revenir sur leurs pas ; l'expérience d'une couple d'années leur prouvant qu'ils font fausse route.

Pourquoi alors faire des essais à nos propres dépens, puisque nous voyons que le protectionnisme est une erreur et que d'ici peu nous serons obligés de revenir à la liberté commerciale, si nous ne voulons pas courir à la ruine totale de notre industrie ?

HENRY M. D'ESTREY.

L'ESPRIT DES AUTRES

A la salle des mariages :
Un des futurs, saisi tout à coup d'une idée sans doute fort gaie, pouffe de rire.
— Vous vous mariez, lui dit sévèrement le maire, ce n'est pas le moment de rire.

Bonne proposition :

Ceci se passe à Londres : Un voleur, en train de forcer un coffre-fort, est très étonné, en relevant la tête, de trouver un gentleman qui le regarde faire tranquillement. Il essaie de se sauver, mais le gentleman l'arrête.

— Continuez, mon ami, lui dit-il, votre travail m'intéresse beaucoup.

— Pourquoi donc, demande le voleur étonné.

— Parce que j'ai perdu la clef de ce coffre-fort, et, si vous pouvez l'ouvrir, vous serez bien payé pour votre peine.

Un dîneur, avant d'attaquer une douzaine d'huîtres, les gratifiait d'une goutte de citron pour constater à leurs crispations qu'elles étaient bien vivantes.

L'essai n'avait probablement pas réussi, car le dîneur dit au garçon :

— C'est curieux, elles sont fraîches, mais il me semble qu'elles ne remuent pas comme autrefois.

— Oh ! fait le garçon, en homme qui a beaucoup observé : on en mange tant maintenant que cela ne leur fait plus rien !

— : o o : —

soit, avec l'intérêt, un revenu brut de 97 francs (\$19.40) et un revenu net de 90 francs (\$18.00).

Voici maintenant quelques renseignements statistiques sur le mouvement du trafic.

Le nombre de navire ayant transité par le canal en 1893 s'est élevé à 3,311 dont 2,405 anglais, 272 allemands, 150 français et 178 néerlandais. Le reste se répartit entre les autres nations sans que l'appoint fourni par chacune d'elles atteigne 100 navires.

Le nombre de voyageurs a été de 186,495. Dans ce nombre, la plus grosse part revient aux passagers civils sans indication de nationalité ni de profession : 67,262. Viennent ensuite les pèlerins, émigrants et transportés, ensemble 41,290. Enfin nous arrivons aux passagers militaires : anglais, 28,134; ottomans, 14,958; français, 14,068.

A PROPOS D'HUITRES. — M. Chabot Karlen, autorité en matière de pisciculture en France, se plaint de ce qu'on ne se donne pas la peine de procéder à l'étude des côtes française au point de vue de la pisciculture et notamment de l'ostréiculture, et acclame l'huitre portugaise, trop délaissée à son avis. Il rappelle à ce sujet les progrès réalisés dans le bassin d'Arcachon où en 1853 le produit annuel variait entre 70,000 et 80,000 francs (\$14,000 et \$16,000) où il s'élève actuellement près de 5 millions de francs, un million de piastres. Il paraît donc que l'huitre portugaise va recevoir les honneurs des parcs de Saint-Vaast de la Hougue.

Aujourd'hui sur 900 millions de douzaine d'huitre livrées à la consommation, l'huitre portugaise figure pour la moitié; elle dame le pion à la gryphée, l'"huitre démocratique" par excellence, elle soutient une concurrence victorieuse contre la *gravette*; mais elle est enfoncée par l'huitre de la rivière de Belon, net succulent à l'arrière-goût de noisette si prononcé et presque unique, valant de 5 à 6 francs (\$1.00 à \$1.20) la douzaine et achetée par les anglais.

Le groupe vendéen compte 25 hectares de concessions, sur lesquels on cultive plus de 55 millions d'huitres, placées au premier rang sans cependant égaler celles de la rivière de Belon. Des ostréiculteurs du Morbihan se sont récemment établis dans la baie de Bourgneuf, en Vendée.

L'huitre de Beauvais, une huitre vendéenne, était très renommée il y a 60 ans; aujourd'hui elle est complètement oubliée.

REVUE DES MARCHÉS DE QUÉBEC

Québec, 28 juin 1894.

Les affaires vont atteindre l'époque de la vacance sans cependant se montrer très actives. Les fêtes passées, les préparatifs pour la villégiature faits, le commerce va retomber dans une acalmie plus profonde encore jusque vers la fin d'août. Il essaiera de se rattrapper sur les touristes qui nous arrivent en grand nombre pour échapper aux chaleurs torrides des villes du littoral et de l'intérieur du continent.

Dans l'industrie on compte assez sur la reprise des affaires en juillet pour l'automne.

On a dû voir avec satisfaction que l'embargo mis sur le bétail canadien à son arrivée en Angleterre a été levé. Ce qui va amener une recrudescence d'exportation de bêtes à cornes.

Aux États-Unis la situation est restée à peu près la même, c'est à dire languissante, incertaine à cause du tarif. De plus les anciennes grèves se continuent, et de nouvelles insurrections ouvrières éclatent çà et là. On signale une grève des aiguilleurs de l'Illinois Central, coïncidant avec une grève de charbonniers en Ecosse. Ce ne sont pas là des faits de nature à ranimer les affaires et la condition des ouvriers dans un état satisfaisant.

GRAINS ET FARINES

Le marché aux céréales et aux farines se maintiennent toujours très ferme. Les farines ont augmenté en général de 5c à 10c par baril.

L'avoine a monté de 2c à 3c par minot. Elle est ferme, mais les approvisionnements sont limités.

Blé d'Inde jaune, minot 56lbs. 0.60 à 0.62
 " blanc 0.65 à 0.70
 Pois, par 60 lbs 0.85 à 0.90
 Avoine, par 34 lbs. 0.43 à 0.47
 Orge ordinaire, par 48 lbs... 0.55 à 0.60
 Son 0.90 à 0.95
 Grues ou petit son, par 100 lbs 1.00 à 1.15

GRAINES FOURRAGÈRES

Graine de mil, \$2.25 à \$2.40 par 45 lbs;
 Trèfle rouge, sans changements, 8½ cts à 12c, la livre, suivant la qualité;
 Trèfle blanc, 16c, à 22c, la livre;
 Trèfle grand (mammoth) du Vermont, 12c, la livre.

FARINES

Farine (patent) \$3.35 à \$3.85 baril
 Farine de cylindre... 3.25 à 3.40 "
 Extra 3.05 à 3.20 "
 Superfine 2.80 à 2.90 "
 Commune (low grade)... 2.55 à 2.70 "
 Forte de boulanger... 3.55 à 3.80 "
 Superfine extra 2.85 à 3.10 "
 Fine 2.55 à 2.70 "

FARINE EN POCHES

Farine de cy-
 lindre \$1.55 à \$1.70 poche 98 lbs
 Extra 1.45 à 1.60 " "
 Superfine 1.35 à 1.55 " "
 Commune 1.25 à 1.40 " "
 Farine de fa-
 mille 1.55 à 1.80 " "

LARD ET SAINDOUX

Marché plus ferme cependant aux dernières cotes. Le "Short cut" est plus rare et se vend 50 cts plus cher par baril.

Short cut \$19.00 le baril, 200 lbs.
 Mess. \$17.50 " "
 Thin mess 16.00; " "
 Saindoux composé, \$1.55 à \$1.60 le sceau (20 lbs.)

HUILES DE POISSONS

Il est arrivé 150 barils d'huile de loup-marin qui ont été de suite vendus sur les quais. Le marché est faible. Prix, les mêmes. Marché faible pour l'huile de morue.

PROVISIONS

Beurre frais par lb. 0.20 à 0.22
 " salé " 0.17 à 0.19
 Patates, minot 0.30 à 0.35
 Oeufs, douzaine 0.12 à 0.14
 Sucre d'érable, lb. 0.06½ à 0.07
 Sirop d'érable, gall. 0.70 à 0.80
 Fromage, lb. 0.12 à 0.14
 Oignons, baril 3.00 à 3.50
 Pommes, " 4.00 à 5.00
 Orange Floride, boîte 5.00 à 6.00
 " Valence, caisse 5.00 à 5.50
 " Jamaïque, baril 5.50 à 6.00
 Citrons, boîte 2.50 à 3.00
 Tabac en feuilles, lb. 0.15 à 0.20

BEUF, MOUTON

Beuf 1re qual. par 100 lb 8.00 à 8.50
 " 2e " " 7.00 à 8.00
 " 3e " " 5.50 à 7.00
 " par livre 0.07 à 0.10
 Mouton 0.08 à 0.10
 " du printemps, chaque 3.00 à 4.00

LARD

Porc frais, 100 lbs. 6.25 à 7.00
 " par lb 0.10 à 0.11
 Lard salé 0.11 à 0.12
 " par brl 17.50 à 18.50
 Jambon frais par livre 0.08
 " fumé " 0.10 à 0.11

VOLAILLES

Volailles, couple 0.75 à 1.00
 Oies 1.25 à 1.50
 Canards 1.00 à 1.50
 Dindes 3.00 à 4.00

POISSON

Morue sèche, quintal 4.25 à 4.75
 " verte, baril 4.00
 Saumon No. 1, 200 livres... 15.00 à 15.50
 Hareng du Labrador, baril, 3.00 à 4.00
 Hareng Cap Breton, baril.
 Truite par baril.

CUIRS

La situation n'offre guère de changement. Cependant on s'attend à une reprise des affaires après le 1er juillet. L'exportation en Angleterre se fait sur petite échelle. En général les prix sont très bas. On exporte encore en assez grande quantité en Angleterre des croûtes cirées.

CHAUSSURES

Pas encore de reprise des affaires; les fabricants ne commenceront qu'en juillet à fabriquer pour les commandes d'automne. Le fait est que les ordres de la campagne sont maigres; les commis-voyageurs s'en plaignent et ont la perspective d'une nouvelle tournée pour les affaires d'automne.

PEAUX

Le marché continue à être faible. Les acheteurs du marché de Montréal s'efforcent de placer toutes les peaux qu'ils peuvent à 1c, 3c et 2c dans les Nos. 1, 2 et 3 respectivement.

Les peaux de Québec continuent de se vendre 3½c, 2½c et 1½c telles qu'elles viennent des abattoirs.

Les peaux de Toronto sont offertes à 3½c, 3c et 2c.

LE BÉTAIL D'EXPORTATION

La *Gazette Officielle* de Londres vient de publier un arrêté révoquant celui de 1894 qui décreta l'inspection et l'abatage des bestiaux canadiens aux ports d'exportation anglais.

BOISSEAU & BELAND

IMPORTATEURS DE GROS DE

Etoffes et tissus, Epicerie, Librairie, Coutellerie, Parfumerie, Bijouteries, Fournitures pour Tailleurs et Cordonniers, Articles de Fantaisie, Jouets, Pipes, Cigare, Cigarettes, Valises, etc.

La maison Boisseau & Beland est la seule maison de commerce de Québec qui fasse une spécialité de l'importation des feux d'artifice, etc., etc.

On sollicite votre visite avant de solliciter votre commande.

Tout ordre par la maille sera rempli avec diligence. Nous avons plusieurs jobs à offrir.

41-43, RUE SAINT-PIERRE, QUEBEC

TELEPHONE 508

JOBIN & ROCHETTE

QUEBEC.

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE

BOIS DE CONSTRUCTION

— ENCOIGNEUR DES —

**Rues Colomb et Voltigeurs
St-Roch**

Assortiment complet de tous les bois de charpente et de menuiserie du marché. Bois choisis. Conditions libérales.

F. KIROUAC & FILS

MANUFACTURIERS DE

VERMICELLI ET MACARONI

Marchands en gros de Farines de toutes les qualités, depuis les plus hautes Patent aux farines les plus communes, en robes de toile ou coton, et en quarts. Aussi: Lard coupé court et déssé, Saïndoux en saux de la marque Frontenac, Saïndoux, pur ou composé, en chaudières de 3, 5, 10 et 20 lbs, Sel fin en sacs de 3, 5 et 56 lbs. Graït granulé, standard et fin, Avoine roulée, Barley, Pois cuisants et bien nettoyyés, Son, Gru, Pain de lin, Moulée d'avoine, Moulée de Blé d'Inde (corn feed), Blé d'Inde rond, Fèves blanches, avoine d'Ontario et de Québec, etc.

Nous faisons une spécialité des Farines fortes à l'usage des boulangers.

F. KIROUAC & FILS,
Coin des rues St-Pierre et St-André,
Basse-Tille, Québec.

Correspondance sollicitée.

Oct. T. Poitras

Successeur de Deolet & Poitras

ETABLIS EN 1855

Farine, Grains, Produits et Provisions en gros. Farines Forte à boulanger, Patent, Roller, Extra et Commune, de toutes qualités.

Lard, Saïndoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau, Pois caillés, son, Gru.

Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, etc.

Correspondance sollicitée.

RUE DALHOUSIE, QUEBEC

MÉLASSE BARBADES

Qualité Supérieure !

Tonnes — Barriques — Quarts

Au plus bas prix du marché !

LANCLOIS & PARADIS

QUEBEC.

Orf Lake,

Samuel Reid, magasin général; cession de biens à John McEachren.

Sarnia et Dresden,

Smith & Frères, scierie; cession à E. T. Carter.

Seaforth

N. T. Cluff, marchand de draps et de confections pour hommes; cession de biens à Charles S. Scott.

Shakespeare,

F. C. Stevens, sellier; cession de biens à J. E. Collin.

Stratford

Tolton & Cie, marchands de nouveautés, ferblanterie, etc.; stock vendu à Matchett & Frères.

Sunbridge

A. Duncan Macdonald, magasin général; cession de biens à David J. Smallwood.

Toronto Junction.

Josephine Jewell, cabaratière; vente à Alice Smith.

Toronto,

Joseph Harrison, plombier; cession de biens à J. K. Fairbairn de Toronto.

Thomas O'Neill, hôtelier; vente à G. H. Lemon.

M. Dwan, marchand de bois et charbon; cession de biens à E. R. C. Clarkson, de Toronto.

K. A. Warriner, du Collège Commercial de Toronto; cession de biens à E. R. C. Clarkson, de Toronto.

Tottenham

Frederick Hamilton, magasin général; vente à T. Shepherd & Cie.

Victoria Road.

Jas. Fitzgerald, magasin général; cession de biens à A. C. Graham.

NOUVELLE-ECOSSE

Ecum Secum

William Snow, magasin général, failli.

Halifax

C. N. Hartling, marchand de confections pour hommes, failli

T. G. A. Wilson, marchand de chaus-



J. F. STUART

pour éclairage électrique, amateurs et courages de plaque électro-galvanique.
Transmission de pouvoir, moteurs et moteurs électriques. Télégraphes pour grandes lignes de service et entrepôts.

On demande des agents.

524, RUE ST-VALIER, QUEBEC

sures, vente pour liquider le stock et fermer boutique.

Archibald Dunlop, constructeur, failli.

Yarmouth

Joseph B. Burrill, boucher, failli.

NOUVEAU BRUNSWICK

Andover

Jos. B. Porter, magasin général; failli.

Campo Bello

Geo. R. Batson, magasin général; offre de composition à 25 cts. dans la piastre.

COLOMBIE ANGLAISE

Revelstoke

Thomas Righton, brasseur; payé une créance hypothécaire mobilière de \$500.

Nanaimo

Geo. Bevilockway, magasin général, failli.

Vancouver

F. W. Hart, marchand de meubles; abandon des affaires.

Elijah Dawes, tailleur; cession de biens à Jas. H. McGill.

G. I. Wilson, marchand de nouveautés; succursale mise en vente.

J. W. Morrison, tailleur; cession de biens à Jas. H. McGill.

Newitt & Frères, épiciers; cession de biens à Thomas Williamson.

J. B. Shearing, tailleur; pertes causées par les voleurs.

Vrean & Thomas, hôteliers; vente de la buvette et du restaurant à J. Roxburgh, Victoria

J. Kingham & Cie., bijoutiers; biens saisis pour créance hypothécaire mobilière.

F. G. Moody, épiciers; cession de biens à F. G. Quick.

P. T. Patton, hôtelier; cession de biens à W. H. Redmond.

MANITOBA ET NORD-OUEST

Brandon

Magee & Cie., épiciers; faillis.

J. Nation, marchands de confections pour hommes; stock annoncé pour être vendu aux enchères.

Régina

L. C. Rogers, marchand de chaussures et d'épicerie; vente de fonds d'épicerie à Fair & Maguire.

Selkirk-Ouest

Compagnie de pêche du lac Winnipeg; vente de l'exploitation à F. W. Coleleugh.

PRIX COURANTS EN GROS — JEUDI, 28 JUIN 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
12 x 6	1 90 0 00	Zinc :		Verblanc :		Fil de Laiton :	
12 x 9	2 75 0 00	Lingots "Spelter"...	0 04 1/2 0 04 3/4	Coke 1 C..... p. boîte,	3 25 3 45	A collets..... p. lb.	0 30 0 35
<i>Connexion simple, carrée ou fausse équerre :</i>		Feuillets, No 8.....	0 05 1/2 0 05 3/4	Charbon de bois 1 C. boîte,	3 60 3 75	<i>Fentes Mallables :</i>	
4 x 4 pouces chacun...	0 90 0 00	Acier :		Pour chaque X-		<i>Charnières :</i>	
6 x 4	1 50 0 00	Aressort, ... p. 100 lbs.	2 75 3 00	additionnel, ext. "	0 75 0 00	T et "Strap"..... p. lb.	0 05 1/4
6 x 6	1 50 0 00	A lisse.....	2 25 2 50	Fouillard :		"Strap" et Gond filetés,	
8 x 6	2 10 0 00	A bandage.....	2 60 0 00	A corcler..... p. 100 lbs.	2 45 2 50	p. lb.....	0 04 0 04 1/2
8 x 9	2 10 0 00	A pince.....	3 00 3 25	Double.....	2 45 2 50	<i>Clous coupés à chaud :</i>	
2 x 9	3 00 0 00	Fondu.....	11 00 0 00	Fers et Quincailleries			
2 x 12	3 00 0 00	Poutre ordina.	0 00 0 00	<i>Fers à cheval :</i>		De 3/4 pouce p. 100 lbs.	1 90 0 00
<i>Connexion double, carrée ou fausse équerre :</i>		De mécanicm.	3 25 3 50	Ordinaires..... p. 100 lbs.	3 50 3 60	De 5/8 " " " "	0 00 1 95
4 x 4 pouces chacun...	1 40 0 00	<i>Fer en gueuse : En magasin,</i>		<i>Fers à Repousser :</i>		De 4 1/2 " " " "	0 00 2 00
6 x 4	1 00 0 00	Siemens..... p. tonne.	18 50 19 50	Par 100 lbs.....	3 20 3 25	De 3 1/4 " " " "	0 00 2 05
6 x 6	1 00 0 00	Coltner.....	21 00 00 00	<i>Fiches :</i>		De 3 pouce, " " "	0 00 2 10
8 x 6	2 75 0 00	Calder.....	20 00 00 00	Coupés, toutes dimen.		De 2 1/2 " " " "	0 00 2 15
8 x 9	2 75 0 00	Langlois.....	00 00 00 00	sions..... p. 100 lbs.	2 30 0 00	De 2 3/4 " " " "	0 00 2 20
12 x 9	4 00 0 00	Sumner.....	20 00 20 50	Pressés, de 1/2 pouce " "	4 75 0 00	De 1 1/2 " " " "	0 00 2 30
12 x 12	4 00 0 00	Gartsherric.....	20 00 20 50	" 3/4 pouce " "	4 50 0 00	De 1 3/4 " " " "	0 00 2 30
<i>Siphon, simp. doub.</i>		Carroll.....	19 00 00 00	" 1 pouce " "	4 25 0 00	De 1 1/2 " " " "	0 00 2 40
4 pouces.....	1 40 2 00	Eglinton.....	18 50 00 00	" 1 1/2 pouce " "	3 00 0 00	<i>Clous coupés à froid :</i>	
6 ".....	1 90 2 75	<i>Fer en barres :</i>		" 2 pouce " "	3 90 0 00	De 1 1/2 pouce, pes. p. 100 lbs.	0 00 2 40
8 ".....	2 75 3 30	Ordinaire..... p. 100 lbs.	1 80 1 85	Escompte, 20 p. c. Galvanisés,		De 1 1/4 pouce, " " "	0 00 2 80
9 ".....	4 00 6 00	Alline.....	0 00 2 25	extra par 100 lbs. net	\$2 50	<i>Clous en acier, 10 cts en plus, pour</i>	
<i>Tuyaux à échenille :</i>		De Suède.....	3 75 0 00	<i>Fils de fer :</i>		clous jusqu'à 1 1/2 pouce et 20 cts plus	
9 pouces, par pied.....	0 25 0 00	De Norvège.....	3 75 0 00	Poli, de No 1 à No 8, par		de 1/4 pouce à 1 1/2 pouce.	
12 ".....	0 40 0 00	De Suède.....	5 25 5 50	100 lbs.....	2 60 2 70	<i>Clou à fleur par 100 lbs :</i>	
Briques, tre quad. p. mill	2 00 0 00	<i>Tôle :</i>		No 9.....	0 00 2 65	1 1/2 pouce.....	3 85 0 00
" 2me ".....	6 50 0 00	Noir, Nos 10 à 16 lb.	2 35 0 00	No 10.....	0 00 2 75	1 1/4 ".....	3 35 0 00
Chaux, mac. p. 100 lb.	0 40 0 00	" Nos 17 à 28 "	2 10 2 25	No 12.....	0 00 2 95	1 1/2 ".....	2 95 0 00
Ciment, Portland, p. lb.	2 00 2 35	" No 28.....	2 25 0 00	Passé au feu, de No 1 à		1 3/4 " et plus.....	2 95 0 00
Briques à eu par mill.	15 00 20 00	Galvanisée, No 24.....	0 04 0 00	No 8, par 100 lbs.....	2 65 2 70	2 1/2 " et plus.....	3 00 0 00
Métaux		" No 26.....	0 04 0 06	No 9.....	0 03 2 75	3 pouces.....	3 00 0 00
Culvre, Lingot..... p. lb.	0 10 0 11	" No 28.....	0 05 1/2 0 06	No 10.....	0 00 3 00	<i>Clous à quarts par 100 lbs :</i>	
" en feuille.....	0 15 0 22	<i>Etamée,</i>		No 11.....	0 00 3 10	1 1/2 pouce.....	3 65 0 00
Etain, lingots.....	0 18 0 20	No 24 1/2 x 30.....	0 06 1/2 0 07	No 12.....	0 00 3 10	1 1/4 ".....	3 40 0 00
" barres.....	0 20 0 21	No 26 1/2 x 30.....	0 06 1/2 0 07	No 13.....	0 00 3 15	1 3/4 ".....	3 15 0 00
<i>Foins :</i>		No 28 1/2 x 36.....	0 07 0 07	Galvanisée, de No 4 à No,		<i>Clous à river, p. 100 lbs :</i>	
Saumons..... p. 100 lbs.	2 80 3 00	No 24 3/4 x 36.....	0 07 0 07	7, par 100 lbs.....	0 00 3 35	1 pouce.....	4 40 0 00
Tuyaux.....	5 25 7 50	No 21 3/4 x 36.....	0 07 0 07	No 9.....	0 00 3 50	1 1/4 pouce.....	3 90 0 00
Feuillets..... p. lb.	0 03 1/2 0 03 3/4	De Russie, Nos 8, 9 et		No 10.....	0 00 3 65	1 1/2 à 1 3/4 pouce.....	3 00 0 00
De classe.....	0 06 1/2 0 06	10.....	0 00 0 00	Excepté 10 cts.....		2 1/2 à 2 3/4 ".....	3 45 0 00
		Du Canada..... p. boîte.	2 35 2 50	A tuyau de poêle, No 18,		2 3/4 à 2 5/8 ".....	3 90 0 00
				par 100 lbs.....	6 25 6 75	3 pouces et plus.....	2 75 0 00
				A clôture, barbelé, p. lb.	0 04 0 44		

THIBAudeau FRERES & Cie

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE QUEBEC

Branches: Thibaudau, Bros & Co, Montréal. Thibaudau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

J. - B. RENAUD & CIE

Grains et Graines de semence, Graines de Mil, Trèfles rouge, blanc, alsike, Mammoth, Vermont, etc., etc.
Blé, Orge, Pois, Avoine, Blé d'Inde à silos, di verses variétés.
Farines, Grains et Provisions.
Viandes fumées, etc., etc.

126 a 140 RUE ST-PAUL QUEBEC.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi ST-ROCH, QUEBEC

300 harnais de travail valant \$6.50 pour \$4.50.
300 harnais de travail valant \$10.00 pour \$6.50.
Harnais de fantasia de, mis \$8.00 à \$100.00.

Une visite est sollicitée.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR

Bureau d'enregistrement

VENTES, ETC.

20 juin. — Dame veuve Camac Régis dit Marquis à F. X. Maheux. — Louis Leclerc à Edouard Pelletier. — Accord : Daniel McGee et honorable Evan John Price et al.

21 juin. — Transport : François Paquet, es-qualité, et al., à Eugène Delisle, d'un montant dû par Siméon Drolet. — Pierre L'Heureux à Joseph Martel.

22 juin. — G. William Jolicœur à Jos. Savard.

23 juin. — F. X. Tessier dit Laplante à Edouard O'Brien. — William Paradis à Onésime Côté. — Richard Turner à Dlle Mary Redman. — Donation : Dlle Héloïse Ricaney à Dame Ferdinand Cantin.

OBLIGATIONS

20 juin. — Emile Godin à Octave Migner.

21 juin. — N. Cyrille Lelièvre à la Société de construction. — Elzéar Huppé à la même.

22 juin. — Philippe Masson, es-nom et es-qualité, à la Société de construction. — William McWilliam à la succession James Jack. — Dame William Caron à Joseph Pepin dit Latchance.

23 juin. — Jos. Siméon Delisle à Dlle Clara Eliza Lloyd. — Joseph Trudel à Jos Huard & Cie.

RECLAMATIONS

COUR SUPÉRIEURE

No. 1687. 22 juin. — Joseph Elzéar Fortier, es-qualité, contre David Falardeau St. Colomban, Sillery, dette, \$260.00 Rap., 29 juin.

No 1703. — Flavien Percival, contre John alias Johnny Rochette, Québec, saisie-conservatoire, et David Rattray, David John Rattray, Québec, mis en cause, \$147.96. Rap., 5 juillet.

No. 1705. — Flavien Turgeon, contre Gaspard Germain, Québec, billets promissaires, \$321.94. Rap., 28 juin.

No. 1709. — Charles Lefrançois, contre Pierre Mathieu, Ange-Gardien, dette, \$153.10. Rap., 7 juillet.

No. 1711. — Georges Demers, contre Pierre Philéas Gosselin et Oliva Demers, Québec, chèque, \$125.75. Rap., 29 juin.

No. 1713. — John Sherring Budden, contre Guillaume Croteau, St-Nicolas, billet promissaire, \$500.00. Rap., 3 juillet.

No. 1723. 23 juin. — George Tanguay, contre Henry Brown, "La Longue Pointe", dette, \$844.26. Rap., 16 juillet.

No. 1627. — John Hunter, contre Arthur Jeandron, Québec, loyer et saisie-gagerie, \$202.54. Rap., 27 juin.

No. 1645. — Clarisse Brown, contre Dame Marie-Marguerite-Cécile Carrier et Joseph-Elzéar-Cyrille Pelletier, Québec,

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875

E. Roumilhac
IMPORTATEUR
17-19, rue St-Jean, Québec

F. COURDEAU & FRÈRE
Tanneurs et Corroyeurs

MARCHANDS DE
Cuirs, Findings et Peaux, importateurs de
cuirs français, anglais et américains
Exportateurs de cuirs domestiques,
Manufacturiers de Chèvre Dongola, Chèvre à
l'huile.

302, RUE ST-VALIER
QUÉBEC

PLAMONDON & CHASSE
MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines
de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des
clients. Bœ, Tréfle, Farines par char, Lard, Sain-
doux, Poissons, Mail, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie
et Bell's Lane, Québec

"L'ELECTEUR"

Journal d'information po-
litique et générale

(Quotidien et Hebdomadaire)

TIRAGE CERTIFIÉ :
11,975

Les hommes d'affaires, négociants, indus-
triels, qui desiront se mettre en communi-
cation avec le public, ne sauraient mieux faire que
de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR".

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres
exécutés avec soin et promptitude:

LIVRES,

FACSIMES,

COMPTABILITÉ,

FORMULES EN TOUS GENRES

CIRCULAIRES DE COMMERCE,

PROGRAMMES DE THEATRE, PLACARDS

CARTES DE VISITE, ETC. ETC. ETC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'eta-
blissement de "L'ELECTEUR" déclare:
Que la circulation régulière de "L'ELEC-
TEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf
cent soixante et quinze copies il y a 5. Je le
fais cette déclaration, la croyant consciencieuse-
ment vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria
concernant la suppression des serments extra
judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON,

Déclaré devant moi à Québec
le 1^{er} décembre 1883.

E. G. MEREDITH, N.P.

VINS DE BORDEAUX

ET DE BOURGOGNE,

CONSERVES ALIMENTAIRES,

DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons

Guillaume Malifaud, St-Même Cognac,

Eaux-de-vie fines de Cognac,

A. Bosc & Cie, Bordeaux,

Huile d'olive doublement clarifiée.

Marie-Justine-Alvine Sirois et Joseph
Anthime Roy, Isle Verte, Marie-Emilie-
Marguerite Sirois et Jean-Julien-Henri
Pelletier, St-Raymond, Marie-Joséphine
Sirois, Isle Verte, dette, \$1600.00. Rap.,
18 juillet.

No. 1731. 25 juin.—William Neilson,
contre Dame Jenny Rosemonde Lemelin
et Théodore Ephrem Lefebvre dit Bou-
langer, Québec, dette, \$1060.00. Rap., 9
juillet.

No. 1729. 26 juin.—Le Crédit Foncier
Franco-Canadien, contre Joseph Roy dit
Lauzon, Trois Pistoles, obligation, \$601.
53. Rap., 12 juillet.

No. 1735.—The Lang Manufacturing
Company, saisie revendication-conserva-
toire, contre Henry Austin Bedard, Geo.
Larue, et Louis Leprie, Québec, es qualité,
\$969.11. Rap., 3 septembre.

COUR DE CIRCUIT

No. 2061. 20 juin.—Rosaire Leclerc
et al., contre les Révérends Pères Oblats
I. M., Québec, \$24.25. Rap., 27 juin.

No. 2067.—Napoléon Dussault, contre
Juste Masse, Québec, \$25.42. Rap., 29
juin.

No. 2068.—Napoléon Dussault, contre
Joseph I. Delisle, Québec, \$27.73. Rap.,
30 juin.

No. 2073.—Joseph R. Morissette,
contre Charles Martel, Québec, \$53.51.
Rap., 4 juillet.

No. 2074.—Joseph R. Morissette,
contre Ozone Plamondon, Saint-Raymond,
\$25.17. Rap., 6 juillet.

No. 2078.—Antoine Godbout, contre
Alfred Nolet Landry, Québec, \$20.27.
Rap., 28 juin.

No. 2083.—Thomas Fradette *et al.*,
contre Elzéar Frasseau, Québec, \$25.00.
Rap., 30 juin.

No. 2085.—Antoine Godbout, contre
Télesphore Gauvin, Québec, \$24.28. Rap.,
30 juin.

No. 2086.—Edouard Languedoc, contre
Rose Maranda, Saint-Michel, \$35.00.
Rap., 28 juin.

No. 2088.—Thomas Bilodeau, contre
Edouard Bélanger et Pierre Bidégare,
tiers saisi, Québec, \$35.15. Rap., 29 juin.

No. 2091.—Dame Eleanor M. Bell-
house *et al.*, contre Napoléon Dubeau et
William J. Lemesurier *et al.*, tiers-saisi,
Québec, \$83.10. Rap., 5 juillet.

No. 2093.—Irénée Marcotte, contre
Pierre P. Gosselin *et al.*, Québec, \$61.40.
Rap., 28 juin.

No. 2094. 22 juin.—Alphonse B.
Dupuis, contre Genaro Colozza, Cacouna,
\$38.18. Rap., 10 juillet.

No. 2099.—Olivier Giguac *et al.*, contre
Edmond M. Templé, Québec, \$87.99.
Rap., 6 juillet.

No. 2100.—Louis Martineau, contre
la Corporation de Sainte-Agathe, Sainte-
Agathe, \$20.00. Rap., 10 juillet.

No. 2103.—Louis A. Croteau, contre
Winceslas Blais et Richard Walsh, Saint-
David, tiers-saisi, \$30.25. Rap., 12
juillet.

No. 2104.—Patrick Feigh, contre
Michael Hanlan, Québec, \$36.00. Rap.,
30 juin.

No. 2106.—Thomas Bélanger, contre
Melville Cartin, Québec, \$27.00. Rap.,
28 juin.

No. 2111. 23 juin.—Delima Coulombe,
contre Désiré Rivard, Québec, \$20.62.
Rap., 4 juillet.

No. 2112.—Charlotte Côté, contre
Philéas Casse et Joseph S. Langlois *et al.*,
Québec, \$21.90. Rap., 29 juin.

No. 2113.—Pascal Paradis, contre
Edouard Bégin, Lévis, \$25.15. Rap., 5
juillet.

No. 2115.—Thomas Roy, contre J. O.
Toussignant, Québec, \$27.00. Rap., 3
juillet.

No. 2118.—David Pelletier, contre
Pierre Gagnon *et al.*, Charlesbourg,
\$27.00. Rap., 4 juillet.

No. 2121. 25 juin.—Euloge Menard,
contre A. N. Bourget, village Lauzon,
\$20.50. Rap., 14 juillet.

No. 2122.—Charles Darveau, contre
Désiré Bégin, Lévis, \$72.25. Rap., 14
juillet.

No. 2128.—James S. Butler, contre
F. X. Boileau et Siméon Lesage, tiers-
saisi, Québec, \$14.67. Rap., 3 juillet.

No. 2130.—John G. Short *et al.*, contre
Louis N. Allaire, Québec, \$42.20. Rap.,
3 juillet.

No. 2131. 26 juin.—Pimodan Langlois,
contre William Atkinson, Québec, \$23.03.
Rap., 5 juillet.

No. 2139.—George Alford, contre
Edouard Lapointe, Québec, \$75.00. Rap.,
3 juillet.

No. 2141.—Marie L. McKenzie *et vir.*,
contre George Binet, Québec, \$20.50.
Rap., 4 juillet.

No. 2143.—Hyman Cohen, contre
Pierre P. Gosselin, Québec, \$60.38. Rap.,
3 juillet.

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉS

20 juin.—"Joseph Hamel & Cie," mar-
chands de marchandises sèches, en gros
et en détail.—Joseph Hamel, de Québec,
Joseph Elzéar Bédard, de la paroisse de
Ste-Foye, et Ernest Hamel et Henri
Hamel, de Québec, marchands, associés.

26 juin.—"Thivierge & Couture," mar-
chands.—Télesphore Thivierge, cultiva-
teur, et Honoré Couture, cultivateur, tous
deux de Notre-Dame de la Victoire, as-
sociés.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉ

20 juin.—"Joseph Hamel & Cie," mar-
chands de marchandises sèches, en gros
et en détail.—Jos. Hamel, J. E. Bédard
et Ernest Hamel, associés.

Revue de Montreal

Montréal, jeudi, 28 juin 1894.

MARCHÉ DE GROS

GRAINS

Les prix des grains n'ont pas changé.
Les pois et les avoines font de bonnes af-
faires et au Canada et à l'étranger. Les
cablegrammes d'Angleterre indiquent que
le blé et le maïs sont en grande demande.

— LA PRESSE —

JOURNAL QUOTIDIEN

**Le plus populaire de tous les journaux
français de Montréal**

Sa circulation est cinq fois aussi considérable que celle d'aucun autre journal français à Montréal.

C'est le journal français qui a la plus grande circulation, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique.

Le meilleur intermédiaire de publicité au Canada.

Les Marchands, Négociants, Industriels, Manufacturiers, etc., etc., de Québec, devraient profiter de ce médium pour étendre leurs affaires dans la métropole commerciale et les grands centres du Canada.

Moyenne de la circulation par jour :

34,561

“La Presse”

71 et 71a Rue St-Jacques, MONTREAL.

T. BERTHIAUME, Propriétaire.

SES SUCCÈS NE COMPTENT PLUS SES AVANTAGES NE SE SURPASSENT PAS

Il y a quelques jours, nous recevions une lettre de madame M. Méthot, de St-Roch des Aulnaies, nous racontant les bienfaits retirés de l'emploi du SIROP VEGETAL DE VIEL. Mais, comme sa lettre ne nous donnait pas tout ce que nous voulions savoir concernant les détails de sa maladie, nous prîmes la liberté de lui écrire, et voici ce que nous répondit Mme Méthot :

Dr ED. MORIN & CIE, Québec,

Messieurs,
Je me fais un plaisir de vous d'offrir les maladies qui m'ont fait souffrir pendant si longtemps, et que je n'ai pu réussir à guérir qu'en faisant usage de votre remède, le SIROP VEGETAL DE VIEL. Depuis environ deux ans, ma digestion se faisait bien mal ; je ne pouvais manger que très peu de choses, et encore il fallait qu'elles fussent très légères. Jamais je ne pouvais prendre un repas de viande le soir, sans éprouver des maux de tête violents, des points dans l'estomac et des douleurs par tout le corps. C'était au bel et bien la dyspepsie dont je souffrais, et elle ne faisait qu'augmenter de violence tous les jours.

A ma dyspepsie vint s'ajouter la constipation, maladie cruelle et ennuyeuse s'il en fut. Je ne pouvais presque pas dormir, les vents m'étouffaient et ce n'est qu'à force de marcher que j'éprouvais un peu de soulagement, ou si peu que ça ne valait pas la peine d'en tenir compte. Mon mari, ayant été à Québec, acheta une bouteille de SIROP VEGETAL DE VIEL, espérant que ce remède pourrait me faire du bien. J'en fis usage et je ressentis de suite un mieux sensible. Ma bouteille n'était pas encore vide et j'étais revenue aussi bien qu'autrefois. Il y a plus de deux mois de cela, je n'ai fait depuis aucun usage de remède et continue à me bien porter. Je crois sincèrement que c'est à votre remède que je dois ma guérison radicale.

Croyez-moi, Messieurs,

Votre dévoué,

Mme M. METHOT, St-Roch des Aulnaies.

VENTE EN GROS chez

DR. ED. MORIN & CIE

PHARMACIENS EN GROS

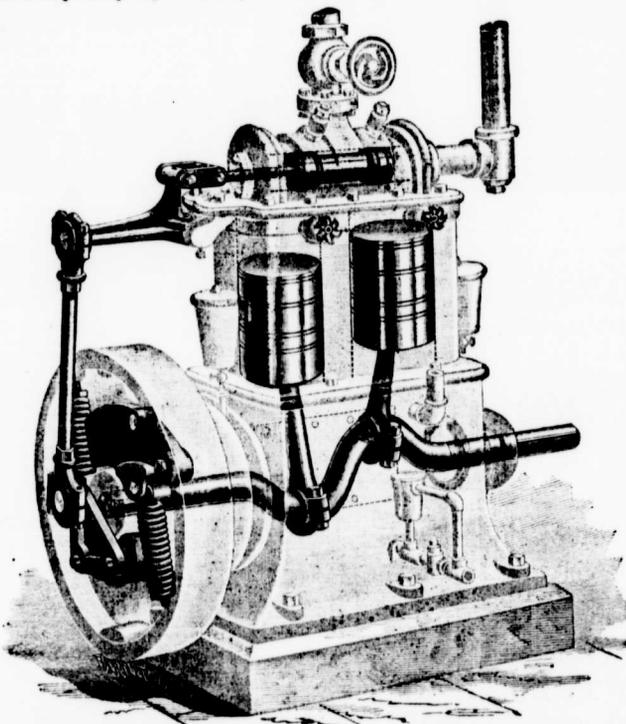
48, Rue St-Pierre, Québec

L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix



LA CENTRIFUGE IMPERIALE NEST PAS BATTUE
TOUTES ESPÈCES DE MACHINES AMÉLIORÉES

VIDAL, FILS & CIE

97-99-101, RUE ST-PAUL

QUÉBEC.